

## Regards croisés: justice sociale et inégalité

### Chapitre 9 : Comment analyser et expliquer les inégalités ?

#### Regards croisés (durée indicative : 40 heures)

##### 1. Justice sociale et inégalités

| Thèmes et questionnements                                 | Notions                                      | Indications complémentaires   |
|---|--|---|
| <b>1.1 Comment analyser et expliquer les inégalités ?</b> | Inégalités économiques, inégalités sociales. | On mettra en évidence le caractère multiforme des inégalités économiques et sociales ainsi que leur aspect parfois cumulatif. On procédera à des comparaisons aux niveaux européen et international en utilisant les principaux indicateurs et outils statistiques appropriés. On montrera que le niveau et l'évolution des inégalités sont liés à des facteurs multiples : origine et appartenance sociales, formation, accumulation patrimoniale, genre, génération, etc.<br><b>Acquis de première</b> : salaire, revenu, profit, revenus de transfert. |

#### Rappels première :

Salaire : rémunération du travail salarié

Revenu : ce qu'un agent économique peut consommer sans s'appauvrir, c'est-à-dire sans entamer la valeur de son patrimoine

Profit : rémunération du capital.

Profit = CA - consommations intermédiaires - Salaires - Impôts sur la production

Revenus de transfert : revenus qui ne sont pas issus d'une participation à l'activité productive

Etat-providence : forme d'Etat mise en place au 20e siècle, il se traduit par le développement de la protection sociale et par l'intervention active de l'Etat dans la sphère économique et sociale.

Prélèvements obligatoires : Ensemble des contributions obligatoires (impôts, taxes, cotisations sociales) perçus par les administrations publiques (APU : Etat, collectivités locales, administration de sécurité sociale) auprès des agents économiques.



## Notions déjà acquises en 1<sup>re</sup> ES

► **Salaire**: rémunération obtenue par une personne travaillant pour le compte d'un employeur. Dans le cadre d'un contrat de travail, le salarié met à disposition son travail et perçoit un salaire. Le salaire n'est qu'une forme particulière de revenu. Ces deux termes ne sont donc pas synonymes.

► **Revenu**: flux de ressources perçu par un individu, un ménage ou un agent économique. Ce revenu est issu directement de l'activité économique lorsqu'il s'agit de revenus du travail, de l'activité indépendante ou du capital. Il peut aussi provenir indirectement (via les prélèvements obligatoires) de l'activité économique lorsqu'il s'agit de revenus de transfert.

► **Profit**: revenu de l'entreprise obtenu en soustrayant du chiffre d'affaires certaines dépenses liées à la production (consommations intermédiaires, salaires, cotisations sociales,

impôts sur la production...). Ce revenu est partagé entre les apporteurs des capitaux (au sens financier) dans le cadre d'une activité de production. Les profits permettent donc de rémunérer les banques (si l'entreprise s'est endettée pour produire), les actionnaires ou les associés (si l'entreprise est une société). Enfin, ils rémunèrent l'entreprise (les bénéfices non distribués constituent l'épargne de l'entreprise).

► **Revenus de transfert**: revenus versés aux ménages en lien avec leur appartenance à une communauté nationale et en fonction de principes que la société se fixe. Ces revenus sont distribués grâce à des prélèvements obligatoires sur les revenus primaires. Les revenus de transfert comprennent les pensions, les allocations familiales, les allocations chômage, l'allocation adulte handicapé, etc.

<http://www.franceinter.fr/sons-actu/tous-les-sons/2012-02-03#278561-les-instantanesde-la-presidentielle-aujourd-hui-les-riches-a-neuilly>

2/ Où se passe le reportage ? Pour qui votent majoritairement les habitants de la ville ?

3/ A quel rythme les clients viennent-ils au salon de coiffure ?

4/ Qu'est-ce qui fait réagir les clientes ?

5/ Selon la deuxième cliente, pourquoi le bouclier fiscal mis en place par Nicolas Sarkozy était-il justifié ?

Faire évoquer les élèves le fait que les individus qui gagnent plus peuvent justifier leurs hauts revenus (études, responsabilités, temps de travail, réussite...)

Revenir sur les départs des riches : dynamisme de la France ? Patriotisme...

La justice sociale : un concept discuté !

6/ Quelle est la position de la coiffeuse ? En quoi les chiffres qu'elle donne montre-t-ils les inégalités ?

### · Introduction : « Le rêve américain n'est qu'un mythe »

#### La crise des subprimes a augmenté les inégalités

Chacun sait qu'il y a des riches et des pauvres en Amérique, même si cette inégalité n'est pas uniquement due à la crise des subprimes et à la récession qui l'a suivie-elle augmentait depuis trois décennies-, la crise l'a tant aggravée qu'on ne peut plus l'ignorer. (...) En 2007, la dernière année d'avant la crise, le revenu du 0,1% supérieur des ménages américains représentait 220 fois le revenu moyen des 90% inférieurs. La fortune (patrimoine) est encore plus inégalement répartie que le revenu : le 1% le plus fortuné possède plus d'un tiers de

la richesse du pays. (...) Les membres de la classe moyenne américaine ont l'impression de souffrir depuis longtemps, et ils ont raison. Pendant les trois décennies qui ont précédé la crise, leurs revenus ont à peine bougé. (...) Ce qui se passe en Amérique est simple : les riches s'enrichissent, les plus riches des riches s'enrichissent encore plus, les pauvres deviennent plus pauvres et plus nombreux, et la classe moyenne se vide-elle voit ses revenus stagner ou diminuer, la distance entre elle et les vrais riches s'agrandissant. L'Amérique est toujours pensée comme un pays de classe moyenne. Nul ne veut se voir en privilégié, et nul ne veut classer sa famille dans les ménages pauvres. Mais ces dernières années, la classe moyenne américaine a subi une hémorragie car les « bon » emplois intermédiaires-ceux qui exigeaient des qualifications moyennes, par exemple dans la construction

automobile-semblaient en voie de disparaître au profit d'emplois inférieurs, peu qualifiés et supérieurs très qualifiés. Les économistes appellent ce phénomène la polarisation de la main d'oeuvre.

### **Les chances de réussite aux Etats-Unis**

Croire que l'Amérique est juste par essence, que nous vivons au pays de l'égalité des chances, contribue à notre cohésion. Au minimum, c'est le mythe américain, puissant et durable. Et de plus en plus, il se réduit à cela, un mythe. Il a certes des exceptions, mais ce qui compte pour les économistes, pour les sociologues, ce n'est pas une poignée de belles histoires : c'est ce qui arrive à la grande majorité des Américains d'en bas et du milieu.

Quelles chances ont-ils de parvenir tout en haut ? Quelles sont les probabilités que leurs enfants ne vivent pas mieux qu'eux ? Si l'Amérique était vraiment le pays de l'ascension sociale, on aurait les mêmes chances de réussir dans la vie-disons de finir sans le 10% supérieur- que l'on naisse dans une famille pauvre et peu instruite ou dans une famille riche, cultivée et qui a des relations. Mais ce n'est pas le cas, et tout indique qu'on s'en éloigne toujours plus. De fait, selon l'Economic Mobility Project, « il y a un lien plus fort entre le niveau d'instruction des parents et les résultats économiques, scolaires et socio-affectifs des enfants » aux Etats-Unis

que dans tous les autres pays étudiés (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Canada, Australie, Suède, Finlande,

Ce déclin de la mobilité sociale a accompagné la montée des inégalités. En fait, on observe une conjonction dans tous les pays : les plus inégalitaires ont systématiquement le moins d'égalité des chances.(...) La hausse de l'inégalité de ces dernières années suggère qu'il va y avoir de moins en moins de mobilité sociale et de plus en plus d'inégalités. (...) C'est au plus bas et au plus haut que les Etats-Unis enregistrent les pires résultats : ceux qui sont tout en bas ont de fortes chances d'y rester, ceux qui sont tout en haut aussi – et beaucoup plus que dans d'autres pays. (...)

Même si les chiffres prouvent le contraire, les Américains croient encore au mythe de l'égalité des chances. Un sondage d'opinion mené par la fondation Pew l'a constaté : « près de sept Américain sur dix avaient déjà concrétisé, ou s'attendaient à concrétiser, le rêve américain à un moment de leur vie ». Chacun a sa juste chance : même en tant que mythe cette croyance avait son utilité : elle motivait, incitait à travailler dur. Nous avons l'impression d'être tous dans le même bateau – même si certains, pour le moment, voyageaient en première classe tandis que d'autres restaient dans l'entrepont.

Joseph Stiglitz, Le prix de l'inégalité, septembre 2012.

### 1) Comment a évolué la répartition des richesses aux Etats-Unis ?

**Augmentation des écarts entre les revenus des plus riches et ceux des plus pauvres : cf. « En 2007, la dernière année d'avant la crise, le revenu du 0,1% supérieur des ménages américains représentait 220 fois le revenu moyen des 90% inférieurs ».**

**Question à poser aux élèves : « pourquoi peut-on qualifier cette différence d'inégalité ? » interrogation sur les conditions de répartition des ressources monétaires, ici les élèves pourront commencer à faire le lien entre la notion d'inégalité et de justice sociale (cf. chapitre suivant) : ces différences de revenus sont-elles justifiées ? peut-on alors parler d'inégalités ?...**

### 2) Comment Stiglitz explique-t-il la désintégration des classes moyennes américaines?

**Par la polarisation de la société américaine, partagée en deux, ce qui est lié à la polarisation du marché du travail avec les insiders et les outsiders (cf. chapitre structure sociale, III) B) Retour des classes sociales en France ? avec la notion de polarisation et de segmentation du marché du travail).**

### 3) Quel est le lien entre la mobilité sociale et les inégalités sociales ?

**Note : les élèves retiennent la définition provisoire qu'ils connaissent d'une inégalité. Déclin de la mobilité sociale a accompagné la montée des inégalités. Donc quand la mobilité sociale est faible, les inégalités sont fortes et quand la mobilité sociale est forte, les inégalités sont faibles (cf. relation entre mobilité sociale, fluidité sociale et mesure du niveau de l'égalité des chances).**

- **Problématiques** : Qu'est-ce qu'une inégalité ? Quelles formes peuvent prendre les inégalités ? Comment mesurer les inégalités ? Comment comprendre les évolutions actuelles des inégalités économiques et sociales ?

-**Plan** :

**I) Quelles formes les inégalités peuvent-elles prendre ?**

A) Définition et mesure des inégalités

B) Des inégalités multiples

C) Des inégalités cumulatives

**II ° Des sociétés de plus en plus inégalitaires ?**

A) Une baisse des inégalités sur le long terme

B) Mais des inégalités qui persistent

C) Vers de nouvelles inégalités ?

**I) Quelles formes les inégalités peuvent-elles prendre ?**

**A) Définition et mesure des inégalités**

**1° toute différence est –elle une inégalité ?**

**Document 1 : Toutes les différences sont-elles des inégalités ?**

Entre deux individus dont l'un a des cheveux bruns et l'autre des cheveux noirs, il y a une différence mais pas, toutes choses égales par ailleurs, une inégalité. En revanche, ces différences deviennent des inégalités lorsqu'elles sont traduites en termes d'avantage ou de désavantage. Si être brun permet d'accéder à des biens refusés à un individu aux cheveux noirs, la différence devient une inégalité. Mais cette inégalité individuelle ne devient une inégalité sociale que si l'infériorité ou la supériorité est partagée par des personnes aux caractéristiques sociales identiques. Ainsi, toute différence individuelle ne peut être utilisée comme critère pour mettre en évidence des inégalités sociales. Pour qu'il y ait des inégalités sociales, il faut donc qu'il existe des ressources socialement valorisées, caractérisées par leur rareté et inégalement réparties entre les individus. Dans ce cas, les individus peuvent être hiérarchisés sur une échelle traduisant leur inégale possession et leur inégal accès aux ressources valorisées dans la société. Ces ressources constituent autant de critères de différenciation permettant de classer les individus. On peut distinguer des critères économiques [...], démographiques [...], culturels [...], politiques [...] ou symboliques [...]. La hiérarchie sociale désigne ainsi un ensemble social caractérisé par une échelle descendante de pouvoir, de privilèges, de situations qui impliquent la subordination des échelons inférieurs aux échelons supérieurs. [...] Les inégalités sociales impliquent des différences mais toute différenciation sociale n'est pas une inégalité sociale. Une telle proposition implique que les inégalités résultent de processus sociaux qui peuvent se reproduire au fil du temps, de génération en génération, indépendamment de la volonté des individus ; par opposition une différence peut se cultiver, fonder une stratégie consciente de différenciation s'incarnant dans des styles de vie, des choix culturels et symboliques sans impliquer nécessairement une dimension hiérarchique.

Patrice Bonnewitz, Classe sociales et inégalités, Thèmes & Débats, Bréal 2004.

1) Répondez à la question posée dans le titre du document.

**L'inégalité sociale est une différence qui fait l'objet d'une hiérarchisation au sein d'une société donnée. Elle repose sur des jugements de valeurs socialement produits**

(donc inégalité sociale différente selon les lieux et les époques), subis par un individu ou un groupe social. On ne parlera pas ainsi d'inégalités pour désigner les différences relevant de la « nature » (différence de taille par exemple), sauf si celles-ci conduisent à une discrimination, une stigmatisation ou un étiquetage (cf. cours déviance première).

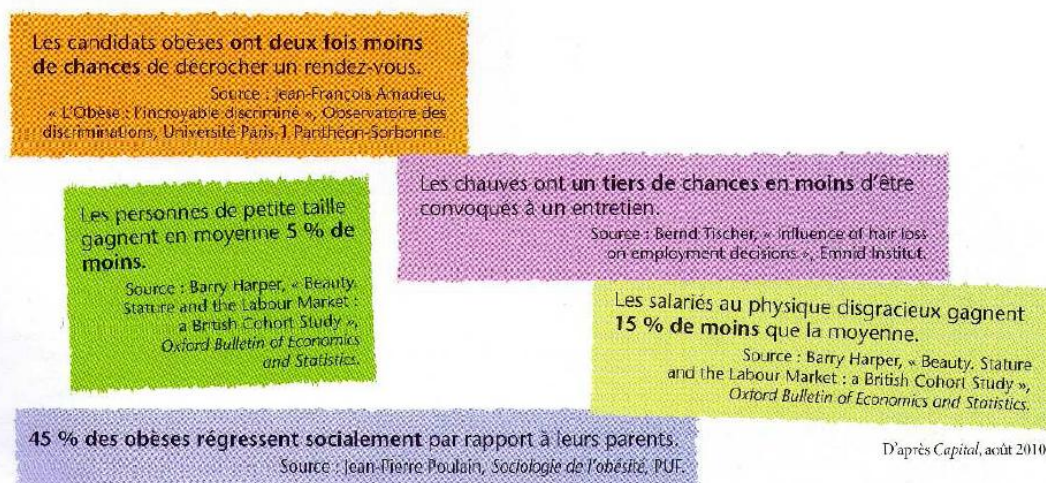
Une différence ne devient une inégalité que si elle concerne un accès différencié à des ressources *socialement valorisées*

**INEGALITE SOCIALE (lexique) : différences entre individus ou groupes sociaux qui se traduisent en termes d'avantages ou de désavantages et qui fondent une hiérarchie entre ces individus ou groupes.**

2) A l'aide du document 2 et de vos connaissances, donnez des exemples de différences qui se traduisent en inégalités.

*Ici, on a le lien entre discrimination et inégalité. En effet, selon l'Observatoire des inégalités, une discrimination est une différence de traitement fondée sur un critère illégitime et donc prohibé (âge, sexe, handicap...). Les discriminations produisent des inégalités, mais les inégalités ne sont pas uniquement la conséquence de discriminations (par exemple, si les étrangers sont plus souvent au chômage que les français, cela tient à une discrimination à l'embauche mais aussi à une inégalité de niveau de qualification donc les deux effets se cumulent/ autre exemple : les femmes sont en moyenne moins bien payées que les hommes car elles subissent des discriminations mais aussi parce qu'elles s'orientent vers des filières moins rémunératrices, qu'elles exercent souvent à temps partiel et que le poids des tâches familiales et domestiques freinent leurs carrières). Par exemple, les obèses, les chauves, les salariés « au physique disgracieux » ont moins de chance d'obtenir un rendez-vous, un entretien, ils peuvent être moins bien rémunérés ou souffrir d'une mobilité sociale descendante plus forte que la moyenne.*

**Document 2 : Différence ou inégalité ? (doc.2, p.308 Hachette)**



## Doc. 2 • Différence ou inégalité ?

1. Les différences physiques sont des caractéristiques individuelles qui relèvent de la loterie génétique. Elles ne sont pas a priori associées à des avantages ou à des désavantages dans l'accès aux ressources valorisées. En effet, ces caractéristiques physiques (être chauve ou être petit) traversent toutes les catégories sociales, elles ne sont donc pas un moyen de repérer une hiérarchie sociale et ne semblent pas associées à des désavantages particuliers.

2. Le document montre que ces caractéristiques physiques ne sont pas neutres au regard de la réussite professionnelle : les salariés au physique disgracieux gagnent 15 % de moins que la moyenne, les hommes de petite taille 5 % de moins. Le physique apparaît ainsi comme la source d'inégalités qui s'apparentent ici à des discriminations.

3. En dépit de l'interdiction de discriminer les individus sur l'apparence physique, ce critère peut influencer les choix des recruteurs de manière plus ou moins délibérée. Et cela, d'autant plus que les éléments pris en compte dans la sélection ne reposent pas uniquement sur le niveau de diplôme ou l'expérience antérieure.

### Toutes les différences sont-elles des inégalités ?

N'existe-t-il pas un paradoxe entre l'aspiration à l'égalité et la volonté d'être différent les uns des autres ? À quelle condition une différence devient-elle une inégalité ? Une inégalité est communément définie comme une différence d'accès à des ressources rares. Même s'il existe selon François Dubet « une sorte de loi sociologique selon laquelle presque toutes les différences deviennent des inégalités », toutes les différences ne sont pas pour autant synonymes d'inégalités. Une différence ne devient une inégalité que si elle concerne un accès différencié à des ressources socialement valorisées. Ainsi, les inégalités reposent-elles explicitement ou implicitement sur des formes de hiérarchisations sociales dont les normes et valeurs collectives sont au fondement. Les inégalités sont donc historiquement et socialement construites et il existe une dynamique des inégalités : les inégalités d'hier ne sont pas toujours celles d'aujourd'hui qui ne seront pas nécessairement celles de demain.

Activité : exercice de votre manuel page 285

### EXERCICE

#### Inégalité ou différence ?

Ces faits concernant la société française relèvent-ils de différences ou révèlent-ils des inégalités ? Justifiez vos réponses.

1. La durée de scolarisation s'établit à 18,5 années d'études en 2008-2009 en France et varie selon le type d'études (source : ministère de l'Éducation nationale).
2. Les filles réussissent en moyenne mieux à l'école que les garçons.
3. À niveau de diplôme égal, les femmes ont tendance à percevoir un salaire moins élevé que celui des hommes.
4. Selon une étude de l'INSEE réalisée en 2003, 21 % des personnes de 15 ans et plus disent avoir visité un monument historique, une exposition ou un musée lorsqu'ils avaient entre 8 et 12 ans.
5. Les personnes en situation de handicap fréquentent, pour une partie d'entre elles, des établissements spécialisés.
6. En 2010-2011, en France, 20 000 enfants âgés de 6 à 16 ans n'ont pas pu être scolarisés en raison de leur handicap (rapport du sénateur UMP Paul Blanc, mai 2011).
7. Les personnes susceptibles d'être victimes de discrimination en raison de leur âge ont 42 % de chance en moins d'être convoquées suite à l'envoi d'un CV (enquête par *testing* réalisée en 2008 par la HALDE auprès d'une vingtaine d'entreprises du CAC 40).
8. Une étude de l'INSEE menée en 2003 montre que plus le niveau scolaire des parents est élevé, plus leurs enfants fréquentent les musées, lisent et vont au cinéma.

Réponses :

Faits concernant la société française et relevant de différences : Q. 1, 4 et 5.

Les scolarités sont différentes : certaines sont longues ou pas, d'autres se font en institut. Les pratiques de loisirs sont variées d'un groupe social à l'autre. Les faits évoqués ne pointent pas l'avantage ou le désavantage d'un groupe.

Faits relevant des inégalités : Q. 2, 3, 6, 7 et 8.

Pour la question 2, il existe scolairement un avantage pour les filles, qui s'explique par diverses raisons. Si l'on avait présenté la phrase en insistant sur le désavantage, le classement aurait été probablement moins délicat : « les garçons réussissent moins bien à l'école que les filles »

Les autres faits : inégalités de salaire, inégalités face à l'emploi à cause de l'âge, inégalités d'accès à la scolarité constituent aussi des situations dans lesquelles des individus sont désavantagés par rapport à d'autres.

Remplissez le texte à trous à l'aide du vocabulaire suivant : *Logement, multidimensionnel, hiérarchisation, économiques, mobilité, ressources, symboliques, interactives, polarisation, structurelles, cumulatifs, construites, socialement, patrimoine, différences, sociales, multiplicité*

Une inégalité est communément définie comme une différence d'accès à des.....rares. Même s'il existe selon François Dubet « *une sorte de loi sociologique selon laquelle presque toutes les différences deviennent des inégalités* », toutes les.....ne sont pas pour autant synonymes d'inégalités. Une différence ne devient une inégalité que si elle concerne un accès différencié à des ressources.....valorisées. Ainsi, les inégalités reposent-elles explicitement ou implicitement sur des formes de.....sociales dont les normes et valeurs collectives sont au fondement. Les inégalités sont donc historiquement et socialement..... et il existe une dynamique des inégalités : les inégalités d'hier ne sont pas toujours celles d'aujourd'hui qui ne seront pas nécessairement celles de demain.

L'espace des inégalités sociales est ..... Les inégalités concernent tout à la fois l'accès aux ressources proprement.....(revenu, patrimoine...), aux ressources.....ou politiques (conditions d'existence, éducation, santé, accès au pouvoir...) et .....(titres scolaires, pratiques langagières...). Elles prennent donc des formes multiples et se renouvellent constamment selon les mutations.....de la société (sociales, économiques, technologiques, idéologiques...). Les inégalités spécifiquement économiques traduisent un partage inégalitaire des richesses et correspondent à toutes les différences de revenus et de.....entre individus ou entre groupes sociaux. Elles ont, au sein des économies marchandes, une place particulière car elles constituent souvent une matrice – sans être la seule – sur laquelle se développe une.....d'inégalités sociales. Par exemple, les inégalités de revenu et de patrimoine donnent naissance à des inégalités d'accès au....., d'accès à la santé, etc. Les inégalités sont donc..... Plus encore, elles sont liées entre elles par des processus.....qui alimentent la..... de la structure sociale : les avantages des uns s'additionnent pendant que les désavantages des autres se renforcent mutuellement. Une autre caractéristique des inégalités économiques et sociales est qu'elles ont tendance, comme le démontrent les études sur la.....sociale, à se reproduire d'une génération à l'autre.

## 2° La délicate mesure des inégalités

### **Document 3 : La délicate mesure des inégalités (doc.4, p.309 hachette)**

La réponse à la question « combien gagnent les Français ? » pourrait bien être « tout dépend ». Il existe de nombreuses façons de mesurer les niveaux de vie, et, du coup, autant de réponses valables. Pour la grande majorité des salariés, le revenu est ce qui figure au bas de la fiche de paie, le salaire net. [...] Sur cette base, au sommet des professions les mieux payées, on trouve les cadres des marchés financiers, avec 11 400 euros bruts mensuels en moyenne. Tout en bas, et pour un temps complet, les ouvriers non qualifiés de l'artisanat et les apprentis, avec un peu plus de 1 200 euros (données 2006). [...] Pour l'essentiel, l'immense majorité des salaires, pour un temps plein, se situe dans un rapport de un à quatre : le Smic étant de 1 254 euros bruts en 2006, une moitié des salariés à temps complet touche moins de 1 500 euros nets mensuels, [...] 5 % plus de 4 000 euros. Ces moyennes sont trompeuses. Elles masquent les disparités

selon l'ancienneté, le secteur et la taille de l'entreprise, et Elles n'intègrent pas non plus les primes et autres bonus, ainsi que les diverses formes d'intéressement aux résultats de l'entreprise. Enfin, ces données ne reflètent pas le niveau de rémunération des personnes à temps partiel, loin d'être toujours choisis. Certains ménages disposent d'actifs dont ils tirent rémunération, les revenus du patrimoine [...]. Enfin, les retraités, les chômeurs et les plus démunis perçoivent des revenus à travers le système d'assurances sociales ou de solidarité. Ces inégalités de revenus conduisent à une distribution inégale de la richesse nationale. Le dixième le plus riche reçoit un quart (après impôts et prestations sociales), tandis que les 40 % du bas de l'échelle réunis.

Louis Maurin, *Cahiers français*, n° 351, juillet-août 2006

#### 1) Quel est le critère retenu pour mesurer les inégalités ?

Ici, celui du revenu, plus précisément le salaire. Par exemple, les cadres des marchés financiers 11 400 euros en moyenne par mois contre 1 200 euros pour les ouvriers non qualifiés de l'artisanat et les apprentis.

**Salaire (lexique première) : revenu perçu par le salarié en contrepartie du travail effectué pour le compte d'un employeur. Le salaire résulte d'un contrat de travail passé entre l'employeur et le salarié.**

#### 2) Quelles sont les limites de cette mesure ?

On prend en compte le revenu pas le **niveau de vie** (rappel) : revenu disponible des ménages divisé par le nombre d'unité de consommation (1uc au premier adulte, 0,5 aux personnes de 14 ans et plus, 0,3uc aux enfants de moins de 14 ans). Donc non prise en compte de la taille du ménage et des économies d'échelle en leur sein.

Les moyennes n'expriment pas les différences de répartitions de revenu, elles n'intègrent pas les revenus occasionnels comme les primes, bonus ou intéressements. Non prise en compte des temps partiels.

#### ► **Remarque : La construction sociale de la mesure des inégalités (à noter)**

La mesure des inégalités repose sur une construction sociale car elle dépend des critères que l'on retient (comme pour tous les faits économiques et sociaux qui ne se livrent jamais spontanément à l'analyse).

Il s'agit ici d'inégalité économique, on utilise principalement le critère du revenu et celui du patrimoine. Le choix d'une variable par rapport à une autre peut conduire à donner une représentation totalement différente de l'évolution d'une inégalité. Dans le cadre des inégalités économiques, selon que l'attention se porte sur les revenus ou sur le patrimoine on considèrera que les inégalités s'estompent ou bien qu'elles s'accroissent. Pour les inégalités sociales, la question du choix d'une variable est

aussi déterminante : par exemple, pourquoi s'intéresser davantage aux taux de fréquentation des musées qu'aux taux de fréquentation des stades sportifs ?

La mesure des inégalités conduit à répondre à trois questions :

- Quelles inégalités mesurer ? Le choix des inégalités à étudier n'est jamais neutre. Privilégier l'examen de la distribution de telle ou telle ressource, revient « à dessiner les contours d'une vie que l'on juge bonne » Il repose donc toujours sur un jugement normatif..

- Quelles populations comparer ? Dans l'étude des phénomènes inégalitaires, toute partition de la population correspond à un parti pris méthodologique qui n'offre pas la même représentation des inégalités. Analyser les inégalités de revenu par unité de consommation offre certainement une vision plus exacte que si on procède uniquement à partir des ménages.

- Comment mesurer les inégalités ? Il s'agit ici de s'interroger sur les indicateurs retenus et leurs limites. On retient classiquement deux grandes méthodes : disparité ou concentration (cf. **TD : Mesure des inégalités**)

**B) Des inégalités multiples :**

**1° Inégalités économiques :**

#### Document 4

**Document 4 : Les inégalités salariales en 2010**

|                            | Distribution par déciles en € courants de 2010 |        |        | D9/D1 =<br>rapport inter-décile |
|----------------------------|--|--------|--------|---------------------------------|
|                            | D1   | D5     | D9     |                                 |
| Ensemble                   | 2 360  | 17 510 | 34 600 | 14.7                            |
| Hommes                     | 2 840  | 19 060 | 39 110 | 13.8                            |
| Femmes                     | 1 970  | 15 910 | 30 070 | 15.3                            |
| Cadres                     | 10 840   | 33 650 | 66 600 | 6.1                             |
| Professions intermédiaires | 6 310  | 22 400 | 33 660 | 5.3                             |
| Employés                   | 1 450  | 14 060 | 22 980 | 15.9                            |
| Ouvriers                   | 1 910  | 15 580 | 24 190 | 12.6                            |

Champs : ensemble des salariés en France métropolitaine

Source : INSEE, DADS 2010

**Remarque :** Des chiffres étonnants pour les élèves ?

L'enquête de l'INSEE porte sur l'ensemble des salariés (hors salariés agricoles et apprentis stagiaires), à temps partiel ou temps complets, en CDI ou CDD.

Mais dans certaines enquêtes l'INSEE utilise le salaire moyen en équivalent temps plein calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste de travail est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Par exemple, un poste à mi-temps durant 12 mois pour un salaire total de 10 000 euros compte pour 0,5 « année- travail » rémunérée 5 000 euros. Le même poste d'une durée de 6 mois aura un poids de 0,25 rémunéré 2 500 euros.

1) Complétez les phrases suivantes :

\_ En 2008, les 10 % des salariés français les moins payés gagnaient moins de **2 360** euros nets par an.

\_ En 2008, les 10 % les mieux payés gagnaient plus de **34 600** euros nets par an.

\_ En 2008, **50%** des salariés gagnaient moins de 17 510 euros nets par an, et **50%** des salariés gagnaient plus de 16 746 euros nets par an : **on parle de médiane** = D5.

\_ En 2008, les 10 % des salariés français hommes les moins payés gagnaient moins de **2840** euros nets par an.

\_ En 2008, les 10 % des salariées françaises les plus payées gagnaient plus de **30 070** euros nets par an.

\_ En 2008, les 10 % des ouvriers les moins payés gagnaient moins de **1 910** euros nets par an tandis que les 10 % des ouvriers les plus payés gagnaient plus de **24 190** euros nets par an.

\_ En 2008, les 10 % des cadres les moins payés gagnaient moins de **10 840** euros nets par an tandis que les 10 % des cadres les plus payés gagnaient plus de **66 600** euros nets par an.

2) Complétez

2) Complétez la dernière ligne du tableau.

3) Que peut-on en déduire ?

*Les 10 % des ménages les mieux payés disposent d'un salaire mensuel au moins 14,7 fois supérieur à ceux des 10 % les moins payés.*

*Les 10 % des hommes les mieux payés disposent d'un salaire mensuel au moins 13,8 fois supérieur à ceux des 10 % les moins payés.*

*Les 10 % des femmes les mieux payées disposent d'un salaire mensuel au moins 15,3 fois supérieur à ceux des 10 % les moins payées.*

*Les 10 % des cadres les mieux payés disposent d'un salaire mensuel au moins 6,1 fois supérieur à ceux des 10 % les moins payés.*

*Les 10 % des PI les mieux payés disposent d'un salaire mensuel au moins 5,3 fois supérieur à ceux des 10 % les moins payés.*

*Les 10 % des employés les mieux payés disposent d'un salaire mensuel au moins 15,9 fois supérieur à ceux des 10 % les moins payés.*

*Les 10 % des ouvriers les mieux payés disposent d'un salaire mensuel au moins 12,6 fois supérieur à ceux des 10 % les moins payés.*

→ **Donc** : les inégalités salariales sont plus fortes chez les femmes que chez les hommes, chez

les non qualifiés (ouvriers et employés) que chez les qualifiés (cadres et PI).

L'éventail des salaires est le plus souvent mesuré par le rapport entre :

- D9 : montant au-dessus duquel sont rémunérés les 10 % des salariés les mieux payés et

- D1 : montant en-dessous duquel sont rémunérés les 10 % des salariés les moins payés.

**Ce rapport inter-déciles D9/D1, est un indicateur de dispersion.**

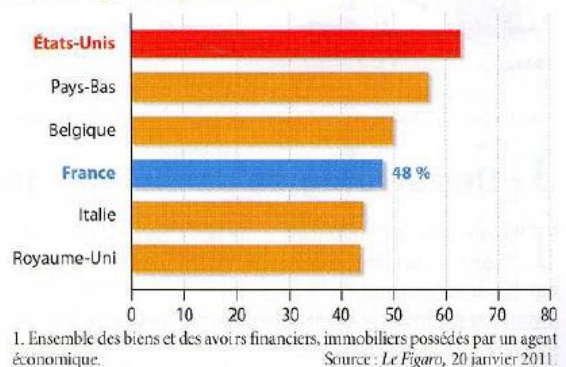
## Document 5 : Comment le patrimoine est-il distribué ? (Doc.10, p 311 hachette)

### a. Niveau de patrimoine<sup>1</sup> médian des ménages en 2010 en euros

| Âge de la personne de référence du ménage               | Patrimoine |
|---|------------|
| Moins de 30 ans   | 7 200      |
| De 30 à 39 ans  | 48 600     |
| De 40 à 49 ans  | 132 500    |
| De 50 à 59 ans  | 203 700    |
| De 60 à 69 ans  | 211 500    |
| 70 ans et plus  | 148 600    |
| Catégorie sociale de la personne de référence du ménage | Patrimoine |
| Agriculteur   | 539 200    |
| Artisan, commerçant, industriel                         | 266 800    |
| Profession libérale                                     | 482 600    |
| Cadre   | 214 500    |
| Profession intermédiaire                                | 111 000    |
| Employé   | 21 700     |
| Ouvrier qualifié  | 28 800     |
| Ouvrier non qualifié                                    | 5 500      |
| Ensemble  | 113 500    |

Source : Insee, Enquête patrimoine 2009-2010.

### b. Part du patrimoine<sup>1</sup> détenue par les 10 % de ménages les plus riches



#### 1) Lire les chiffres entourés (Doc.a)

D'après l'INSEE, 50% des ménages de 60 à 69 ans disposent d'un patrimoine inférieur à 211 500 euros et 50% des ménages disposent d'un patrimoine inférieur à 113 500 euros.

#### 2) La distribution du patrimoine dépend de quels facteurs ? (Doc.a)

De l'âge : plus on est âgé, plus le niveau de patrimoine est important. En effet, 50% des ménages de moins de 30 ans disposent d'un patrimoine inférieur à 7 200 euros et 50% des ménages de 60 à 69 ans disposent d'un patrimoine inférieur à 211 500 euros. De la CSP : les ouvriers et employés ont un faible patrimoine par rapport aux indépendants (cf. propriétaires de leurs entreprises) et cadres et PI. En effet, 50% des ouvriers non qualifiés disposent d'un patrimoine inférieur à 5 500 euros et 50% des cadres disposent d'un patrimoine inférieur à 214 500 euros.

#### 3) Quelle corrélation peut-on établir entre revenu et patrimoine ?

Plus les revenus sont élevés, plus le patrimoine est important.

Les revenus permettent d'augmenter le patrimoine qui lui-même à son tour est source de revenus : cf. revenus du patrimoine.

On observe donc ici, des inégalités de patrimoine entre ouvriers/employés et cadres/PI comme pour les inégalités salariales (cf. Doc.4)

**Revenu (lexique première)** ce qu'un agent économique peut consommer sans s'appauvrir, c'est-à-dire sans entamer la valeur de son patrimoine.

**Patrimoine (lexique première)** : ensemble des actifs financiers et non financiers détenus par un agent économique à un moment donné. Le patrimoine est un stock.

#### 4) Comparez les inégalités de patrimoine entre la France et les États-Unis.

En 2010, en France, les 10% des ménages les plus riches détiennent 48% du patrimoine alors qu'aux États-Unis, les 10% des ménages les plus riches détiennent 62% du patrimoine. Cf. document introduction : aux États-Unis, les inégalités de patrimoine sont encore plus fortes que les inégalités de revenus : c'est aussi le cas en France. En effet, d'après Alternatives Economiques n° 316 - septembre 2012, en

France, en 2010, les 10 % des ménages les mieux lotis disposent d'un revenu annuel au moins 4,63 fois supérieur à ceux des 10 % les moins bien lotis ; les 10 % des ménages les mieux lotis disposent d'un patrimoine au moins 42,71 fois supérieur à ceux des 10 % les moins bien lotis.

**Inégalités économiques (lexique): inégalités sociales basées sur les différences d'accès aux ressources économiques (revenus et patrimoine).**

## 2° Inégalités sociales

**Document 6 : Les inégalités culturelles** (doc.2, p.288)

1) Lire les données entourées.

D'après le ministère de la Culture et de la Communication, en France, en 2008, 71% des agriculteurs ne fréquentent pas les musées, monuments historiques, théâtres, concerts classiques et spectacles chorégraphiques contre 14% des cadres supérieurs.

2) Comment ont évolué les inégalités culturelles depuis 1973 ?

Elles ont tendance à stagner même à se creuser pour certaines PCS. En effet, le taux de non fréquentation a augmenté pour les ouvriers, les employés et il a diminué pour les cadres supérieurs par exemple.

3) Selon vous, les inégalités économiques sont-elles à l'origine des inégalités culturelles ?

Ceux qui pratiquent le moins d'activités culturelles peuvent se situer au bas de la hiérarchie des salaires : par exemple, les ouvriers et les employés. Mais les patrons de l'industrie et du commerce ont un taux de non fréquentation quasiment identique à celui des employés. Par conséquent, même si les inégalités économiques peuvent expliquer les inégalités culturelles (théâtres, spectacles, cinémas payants), elles ne sont pas la principale raison. En effet, la socialisation différentielle explique ces différences de pratiques culturelles.

**Cf. Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, Les millionnaires de la chance. Rêve et réalité, Payot, 2010.**

**Document 7 : « Ce que parler veut dire » de Pierre Bourdieu**

Les questions tournent autour des rapports entre l'écrit et l'oral et pourraient être formulées ainsi : « l'oral peut-il s'enseigner ? ». Cette question est une forme au goût du jour d'une vieille interrogation que l'on trouvait déjà chez Platon : « Est-ce que l'excellence peut s'enseigner ? ». C'est une question tout à fait centrale. Peut-on enseigner quelque chose ? Peut-on enseigner quelque chose qui ne s'apprend pas ? Peut-on enseigner ce avec quoi l'on enseigne, c'est-à-dire le langage ? (...) Immédiatement, j'ai envie de demander : enseigner l'oral ? Mais quel oral ? Il y a un implicite comme dans tout discours oral ou même écrit. Il y a un ensemble de présupposés que chacun apporte en posant cette question. Étant donné que les structures mentales sont des structures sociales intériorisées, on a toutes chances d'introduire, dans l'opposition entre l'écrit et l'oral, une opposition tout à fait classique entre le distingué et le vulgaire, le savant et le populaire. (...) Toute situation linguistique fonctionne donc comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits et le produit qu'il produit pour ce marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits. Sur le marché scolaire, que nous le voulions ou non, nous arrivons avec une anticipation des profits et des sanctions que nous recevrons (...). Apprendre un langage, c'est apprendre en même temps que ce langage sera payant dans telle ou telle situation. (...) Les élèves qui arrivent sur le marché scolaire ont une anticipation des chances de récompense ou des sanctions promises à tel ou tel type de langage. Autrement dit, la situation scolaire en tant que situation linguistique d'un type particulier exerce une formidable censure sur tous ceux qui anticipent en connaissance de cause les chances de profit et de perte qu'ils ont, étant donné la compétence linguistique dont ils disposent. (...)

Intervention au Congrès de l'AFEFF, Limoges, 30 octobre 1977, parue dans Le français aujourd'hui, n°41, mars 1978.

1) Quelles difficultés pose l'enseignement du langage dans le milieu scolaire ?

Première difficulté : comment enseigner ( le langage ) en utilisant ce que l'on doit enseigner ( le langage ) ?

Deuxième difficulté : quelle forme de langage enseignée ?

2) Expliquez la phrase soulignée. Donnez des exemples pour illustrer cette idée.

Le langage que l'on utilise dépend du contexte dans lequel on se trouve. Donc en fonction de la situation linguistique dans laquelle un individu se trouve, il aura intérêt à utiliser un type de langage plutôt qu'un autre. L'individu va anticiper le « profit » d'utiliser une forme de langage spécifique dans une situation précise.

Par exemple, une personnalité politique aura intérêt à utiliser un vocabulaire et un langage soutenu en public sous peine d'être sanctionné par exemple par la déconsidération des autres ( cf. critique envers N. Sarkozy sur son langage parfois en inadéquation avec sa fonction cf. « casse toi pauvre con » ).

3) Quelle forme de langage l'élève a-t-il donc intérêt à employer dans le milieu scolaire ?

L'élève a donc intérêt à utiliser un langage qui répond aux attentes de l'institution scolaire, un langage qui ne correspond pas à celui des milieux populaires. Un élève qui utilise un langage familier sera sanctionné par le professeur alors que celui qui utilise un langage soutenu sera valorisé.

4) Rappelez la thèse de P. Bourdieu concernant les inégalités scolaires. Mettez-la en lien avec le langage.

**Violence symbolique** : imposition de choix culturels arbitraires (et souvent implicites) qui permettent à ceux qui les édictent de maintenir ou de renforcer leur pouvoir. Elle permet à certains groupes sociaux d'imposer leurs propres choix, leurs propres représentations sociales.

Pour P. Bourdieu, il y a un lien entre le milieu familial et la réussite scolaire. Les enfants issus de milieux favorisés bénéficient d'une socialisation et donc d'un apprentissage des normes et des valeurs conformes à celles transmises par l'école : par exemple à travers le langage. En effet, le langage valorisé par l'école est celui des milieux favorisés. Les familles bénéficiant d'un capital culturel, économique et social important peuvent aider leurs enfants à réussir. Pour lui, l'école est un vecteur de reproduction sociale.

5) En utilisant, le document 3 p.289, précisez à quels types d'inégalités fait référence Bourdieu.

► **Inégale accès aux ressources symboliques : titres scolaires et pratiques langagières.**

**Remarque** : Pré-requis

Rappel aux élèves du travail réalisé en première sur « Que veut dire parler ? » à l'aide d'un documentaire, Les roses noires, Hélène Milano.

## Document 8 : L'inégale accès aux ressources politiques

| Origine sociale des députés                                 |     |
|---|-----|
| Unité : %   |     |
| Agriculteurs  | 2   |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprises                | 8   |
| Cadres, ingénieurs, professions intellectuelles supérieures | 59  |
| Professions libérales                                       | 22  |
| Professions intermédiaires                                  | 8   |
| Employés  | 1   |
| Ouvriers  | 0   |
| Total   | 100 |
| Secteur privé   | 51  |
| Fonctionnaires et assimilés                                 | 49  |

*\* Dominique Andolfatto, maître de conférence en science politique à Nancy-Université. Tableau extrait de "Revue politique et parlementaire" n°1044 - juillet/août/septembre 2007.*

Source : Calculs réalisés par l'auteur \* d'après les données de l'Assemblée nationale. Année des données : 2007

1) En quoi ce document montre-t-il les inégalités en matière politique ?

*En 2007, seul 2% des députés ont un père agriculteurs, 1% un père employé et 0 ont un père ouvrier. Alors que 59% d'entre eux ont un père cadre et PIS et 22% ont un père qui exerçait une profession libérale.*

2) Comment expliquer ce constat ?

*Inégalités scolaires : sous représentation des enfants d'ouvriers, agriculteurs et employés dans les classes préparatoires, les grandes écoles...*

### ► **Inégale accès aux ressources politiques**

**Transition** : on voit bien ici le caractère cumulatif des inégalités, inégalités dans les pratiques langagières, inégalités scolaires, inégalités professionnelles, salariales, patrimoniales....

## **C) Des inégalités cumulatives**

### **1° les inégalités s'entretiennent**

Document n° 9 : Inégalités : un effet boule de neige

Les inégalités réelles sont produites par l'accumulation de petites inégalités qui finissent par créer des écarts considérables [...]. Rien ne montre mieux ce processus que la formation des inégalités scolaires. La part qui revient aux inégalités initiales (par exemple le milieu social des parents) est à la fois précoce et relativement faible lorsqu'on mesure les performances de très jeunes élèves. Mais, au fil du parcours scolaire, ces inégalités ne cessent de se creuser. On sait que la concentration des élèves les plus faibles dans les mêmes classes et les mêmes écoles accentue leur faiblesse relative. On sait aussi que les maîtres sont moins optimistes à l'égard de ces élèves et que, leurs parents étant moins ambitieux et moins informés, les inégalités s'accroissent

encore. Les familles modestes utilisent moins de ressources éducatives non scolaires susceptibles de faire des différences scolaires (visites de musée, jeux « éducatifs », tourisme cultivé, etc.) et, en fin du parcours, les petites inégalités initiales se sont transformées en grandes inégalités scolaires.

François Dubet, *Les places et les chances*, Le Seuil-La République des idées, 2010.

**1. EXPLIQUER.** Expliquez la phrase soulignée.

**2. EXPLIQUER.** Qu'est-ce qui favorise la concentration des élèves les plus faibles dans les mêmes classes et les mêmes écoles ?

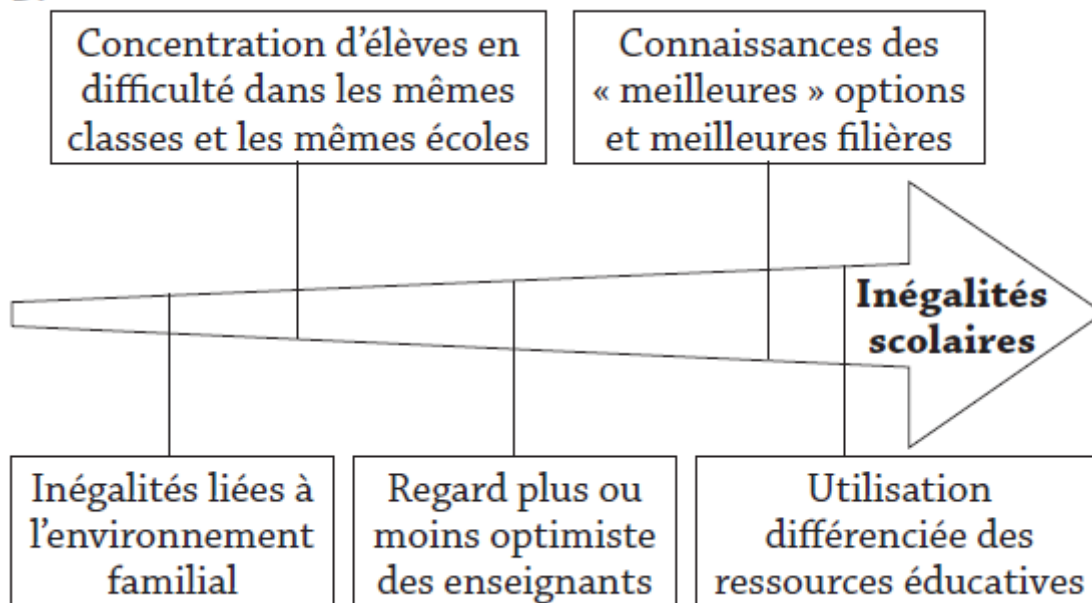
**3. RÉCAPITULER.** Faites un schéma expliquant l'amplification des inégalités scolaires.

#### Doc. 4 • Inégalités : un effet boule-de-neige

1. Les inégalités scolaires en fonction du milieu social (dans lequel les stimulations de l'enfant sont plus ou moins importantes) apparaissent dès la maternelle (au niveau du langage, de la structuration dans le temps et dans l'espace), mais elles sont au départ souvent faibles. On peut donc les imaginer réversibles.

2. Le manque de mixité sociale au niveau de l'habitat s'accompagne d'une concentration d'élèves issus de milieux défavorisés, dont les difficultés scolaires sont plus fortes que celles des élèves issus de milieux aisés. A cela peut s'ajouter le choix des langues vivantes et des options qui peut se traduire par le regroupement dans les mêmes classes des élèves dont les parents sont les mieux informés et les plus investis.

3.



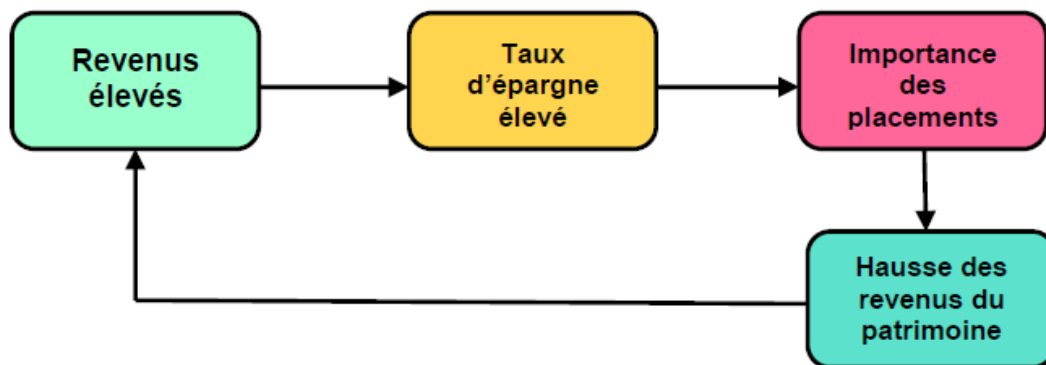
1) Expliquez la phrase soulignée.

L'influence de l'origine sociale est plus faible pour les très jeunes élèves (cf. le diplôme de la mère est le plus déterminant).

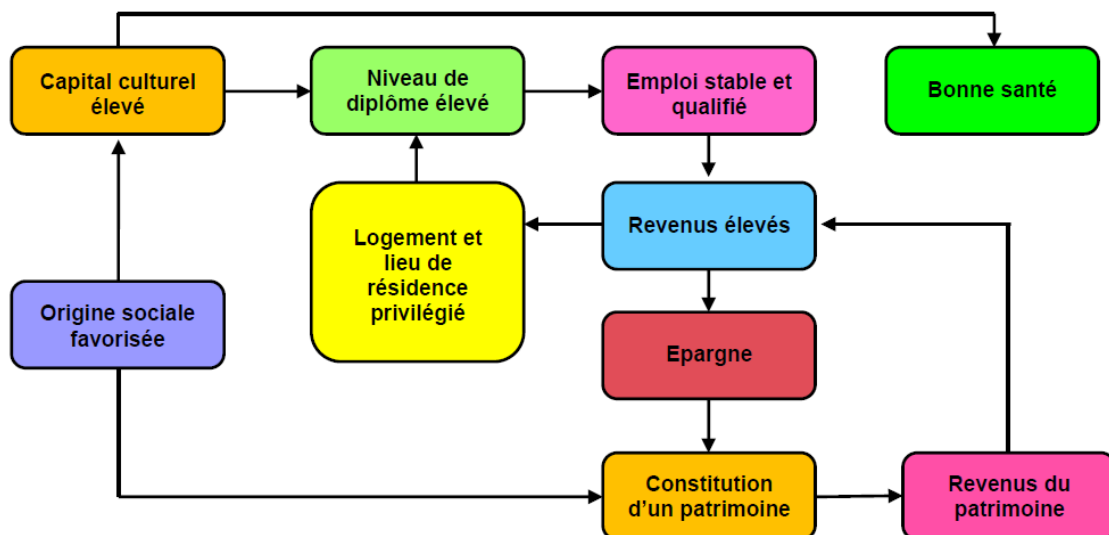
2) Faites un schéma expliquant l'amplification des inégalités scolaires.

Origine sociale défavorisée Habitat dans les quartiers difficiles Ecoles qui concentrent des élèves en difficultés (aussi inégalités dans le langage, dans l'accès aux pratiques culturelles) Difficultés scolaires : échec et choix dans les orientations..... Cf. capital culturel

Il y a un lien entre inégalités de revenu et inégalités de patrimoine. En effet, plus les revenus sont élevés, plus on a la possibilité d'épargner, donc de se constituer ou d'augmenter son patrimoine. Cela est d'autant plus vrai que les hauts revenus accèdent plus facilement au crédit, car leur capacité de remboursement est importante. Ils peuvent donc faire un emprunt immobilier pour financer l'acquisition d'un logement par exemple. Par ailleurs, ce patrimoine est source de revenus, et ces revenus ont tendance à augmenter plus vite que les revenus du travail. Ceci contribue ainsi à accroître les inégalités entre ceux qui ont un patrimoine et ceux qui n'en ont pas. Les inégalités économiques sont donc cumulatives.



Les inégalités économiques et sociales se cumulent et se renforcent c'est ce qui explique pourquoi dans nos sociétés de classes où le statut social, bien qu'il soit acquis, peut se transmettre néanmoins d'une génération à une autre. Les inégalités de revenus engendrent des inégalités d'accès au logement qui créent elles-mêmes des inégalités face à l'école qui débouchent elles-mêmes sur des inégalités devant l'emploi. Le logement crée des inégalités scolaires à double titre, d'abord parce que disposer d'une chambre ou d'un coin à soi est un atout pour pouvoir travailler, ensuite parce que les établissements scolaires accueillent les élèves d'une même zone géographique (principe de la carte scolaire), les cités où se concentrent les populations pauvres économiquement et culturellement donnent naissance à des écoles ghettos. La non-mixité sociale nuit à la qualité de l'enseignement, les résultats scolaires sont corrélés à l'origine sociale des élèves. De l'autre côté, les plus favorisés cumulent les avantages et peuvent transmettre plus facilement leur position sociale. Les inégalités de revenus et de patrimoine se renforcent, les conditions de vie sont facilitées, l'accès aux soins, à la culture favorise la réussite scolaire... On peut ajouter à ces mécanismes le rôle de l'homogamie. La tendance à se marier dans un milieu social identique au sein renforce ce cumul des handicaps ou des avantages.



## 2° prenons l'exemple des inégalités de genre

### Document 10 : L'exemple des inégalités de genre (doc.1, p.294) pas de document

...

→ Q°) Quel lien peut-on établir entre les inégalités domestiques et les inégalités Professionnelles entre hommes et femmes ?

On constate l'inégale répartition des tâches domestiques au sein du couple. En effet d'après l'INED, en France, en 2008, 80% des femmes font le repassage, 71% des femmes préparent les repas, 55% des femmes passent l'aspirateur et 42% des femmes font la vaisselle (seules). Cette inégalité se renforce avec l'arrivée d'un enfant, 14% des femmes arrêtent de travailler pour l'arrivée d'un premier enfant, 11% passent à temps partiel.

Ces inégalités ont des conséquences sur la vie professionnelle des femmes. Elles sont par exemple, beaucoup plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel. En effet, d'après l'INSEE, en France, en 2010, 30,1% des salariées femmes sont à temps partiel contre 6,7% des salariés hommes. Elles sont aussi moins nombreuses à occuper des postes de cadres et PIS, leur salaire net mensuel dans le privé est plus faible que celui des hommes. Enfin, elles sont très peu nombreuses par rapport aux hommes à occuper des fonctions de dirigeants d'entreprise.

Document 11 : Les immigrés face aux inégalités (doc.5, p. 315 hachette )

*Remarque*

**Remarque :**

Un immigré est un individu résidant sur le territoire français (quelle que soit sa nationalité) qui est né à l'étranger avec une nationalité étrangère.

Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité (né en France ou hors de France donc immigré).

1) Lire les chiffres entourés.

D'après l'INSEE, en France, 16% des actifs immigrés sont au chômage. 27,2% des enfants de population immigrée sont en lycée général en 2002 (parmi les entrants en 6<sup>ème</sup> en 1995)

2) A travers cet exemple, montrez le mécanisme cumulatif des inégalités.

Les personnes immigrées occupent plus d'emplois précaires que les autres, elles sont surreprésentées chez les ouvriers, ce qui explique un niveau de vie plus faible, un taux de chômage plus élevé, et un taux de pauvreté plus fort. Ces facteurs (liés à l'origine sociale) peuvent expliquer des inégalités scolaires plus fortes chez les enfants d'immigrés. Remarque : si l'on tient compte de l'origine sociale, les enfants d'immigrés réussissent mieux que les autres à l'école (voir note prof).

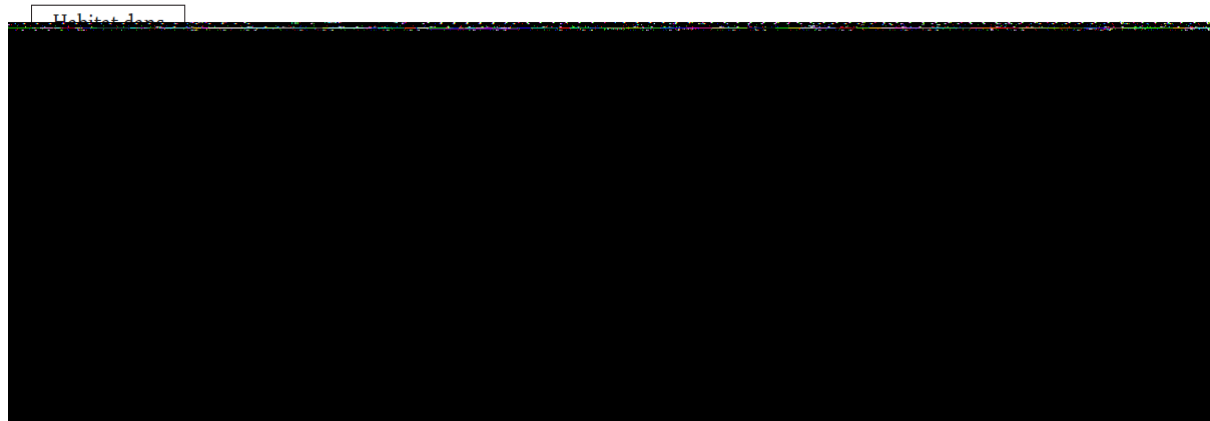
**Doc. 5 • Les immigrés face aux inégalités**

1. En 2009, 16 % des actifs immigrés étaient au chômage. Parmi les enfants d'immigrés entrés en 6<sup>e</sup> en 1995, 27,2 % étaient en lycée général en 2002.

2. Différents facteurs peuvent expliquer que les actifs immigrés connaissent un taux de chômage presque deux fois plus important que celui de la population non immigrée : le niveau de diplôme, qui joue en faveur des premiers ; la maîtrise de la langue, qui peut conduire à concentrer une partie non négligeable de ces actifs sur des emplois peu qualifiés, dont le taux de chômage est d'une manière générale élevé ; enfin, les discriminations à l'embauche permettent d'expliquer partiellement l'écart.

3. Le fait que la concentration des actifs immigrés migre sur les emplois ouvriers soit plus forte que celle de la population non immigrée peut avoir des conséquences sur la proportion plus forte d'emplois précaires, mais aussi sur le niveau de vie lui-même inférieur au reste de la population. Un niveau de vie plus faible affecte à son tour la qualité et la taille du logement. Enfin, les inégalités scolaires affectent

particulièrement les enfants issus de catégories populaires, dont les ouvriers font partie.



#### **NOTE prof**

En apparence, les jeunes d'origine immigrée réussissent moins bien que les autres à l'école. Mais si l'on tient compte de leur milieu social, c'est tout l'inverse...Entre 50 et 55 % des enfants dont la famille est originaire du Maghreb, d'Afrique sub-saharienne ou du Portugal obtiennent le bac, contre 64,2 % pour les enfants de famille non-immigrée, selon les données du ministère de l'éducation [1]. Le taux est de 33 % pour les enfants originaires de Turquie, mais de 66,8 % pour ceux dont la famille vient d'Asie du Sud-Est. Ces données sont trompeuses car les enfants d'origine immigrée sont, en moyenne, issus de milieux beaucoup moins qualifiés. Or, pour l'ensemble de la population, le taux de bacheliers parmi les enfants dont la mère n'a aucun diplôme est de 40 %, contre 90 % pour celles dont la mère est diplômée de l'enseignement supérieur.

Bref : on compare des populations qui ne peuvent pas l'être.

Si on ne considère que les enfants dont aucun des parents n'a le bac, les écarts sont quasiment nuls entre immigrés et non-immigrés pour l'obtention du bac général ou technologique. Sauf pour deux types de populations : les enfants dont la famille est d'origine turque, qui réussissent moins bien que la moyenne, et ceux d'origine d'Asie du Sud-Est, qui réussissent mieux.

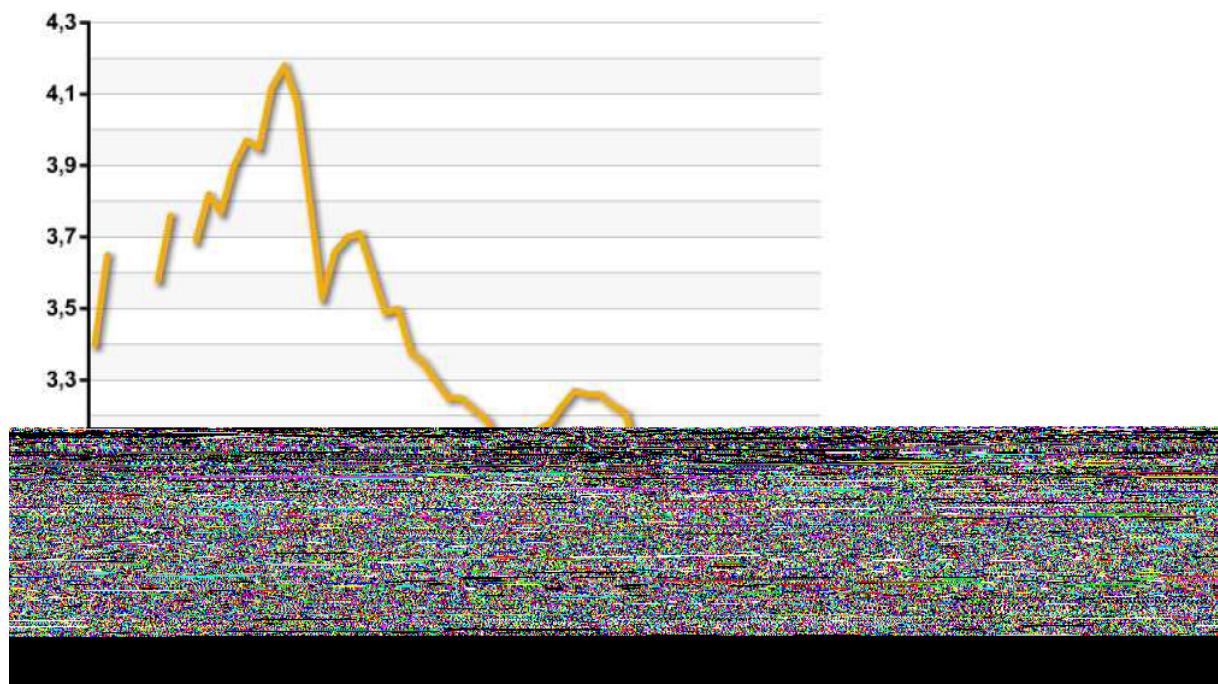
Au total, les enfants d'immigrés ont de moins bons résultats scolaires, non parce qu'ils sont immigrés, mais parce que leurs parents appartiennent à des milieux sociaux défavorisés. A milieu équivalent, ils sont même plutôt meilleurs. Comment expliquer ce phénomène ? Selon une étude du ministère de l'Éducation, les aspirations scolaires des enfants d'immigrés et de leurs parents sont plus fortes. Pour deux grands types de raisons : ceux qui émigrent ont souvent un projet d'ascension sociale, pour eux comme pour leurs enfants ; ils n'ont pas ou peu été scolarisés et ils n'ont donc pas été mis en échec par le système éducatif, contrairement aux parents peu qualifiés qui ne sont pas d'origine immigrée. "*Ils se positionnent donc de manière plus positive par rapport au système éducatif français*", concluent les chercheurs.

| Taux de bacheliers généraux et technologiques parmi les enfants dont aucun des parents n'a le baccalauréat |      |
|--|------|
| Unité : %  |      |
| Origine de la famille  |      |
| Non immigrée   | 37,0 |
| Immigrée du Maghreb  | 37,0 |
| Immigrée d'Afrique sub-saharienne  | 35,0 |
| Immigrée du Portugal   | 38,0 |

Source : l'observatoire des inégalités

- II ° Des sociétés de plus en plus inégalitaires ?
- A° Une baisse des inégalités sur le long terme
- 1° l'évolution des inégalités de salaire

**Document 12 : L'évolution des inégalités de salaires : le rapport interdécile depuis 1950**



1) Comment les inégalités salariales évoluent-elles depuis 1970 ?

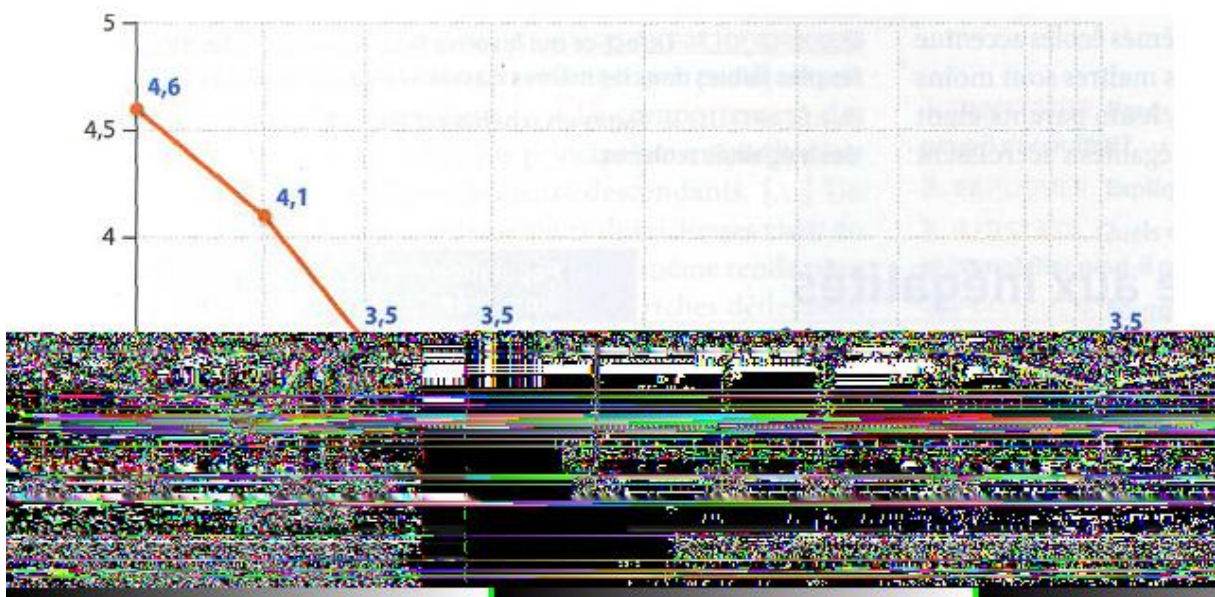
Si l'on se place sur longue période et que l'on observe le rapport entre le salaire minimum des 10 % les mieux rémunérés et le salaire maximum des 10 % les moins bien payés (le rapport "interdécile"), les inégalités ont nettement diminué entre le milieu des années 1960 et le début des années 1980. Les mieux payés touchaient quatre fois plus en 1965 contre trois fois plus en 1983. Les inégalités de salaires se sont stabilisées depuis les années 1990, le rapport interdécile oscille autour de 2,8.

2) Comment expliquer cette réduction des inégalités salariales ?

Cette période est marquée par les accords de Grenelle de 1968 qui débouchent sur une hausse de 35 % du salaire minimum garanti (le Smig à l'époque). Donc la hausse du salaire minimum a joué un rôle important dans la réduction des inégalités salariales. Remarque : on observe la même tendance dans les pays d'Europe continentale mais en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (cf. intro) les inégalités salariales se sont creusées.

2° Les inégalités ne baissent plus en France

Document 13 : Evolution des inégalités de niveau de vie : rapport interdécile



Q°) Comment les inégalités de niveau de vie évoluent-elles depuis 1970 ?

Une diminution des inégalités à partir de 1970, puis stabilisation à partir des années 1980/90. En effet, d'après l'Observatoire des inégalités, en 1970, en France, les 10% des ménages les plus riches ont un niveau de vie 4,6 fois supérieur au 10% des ménages les plus pauvres alors qu'en 1990, les 10% des ménages les plus riches ont un niveau de vie 3,3 fois supérieur au 10% des ménages les plus pauvres

1/ Faites une phrase avec la donnée de 1970.

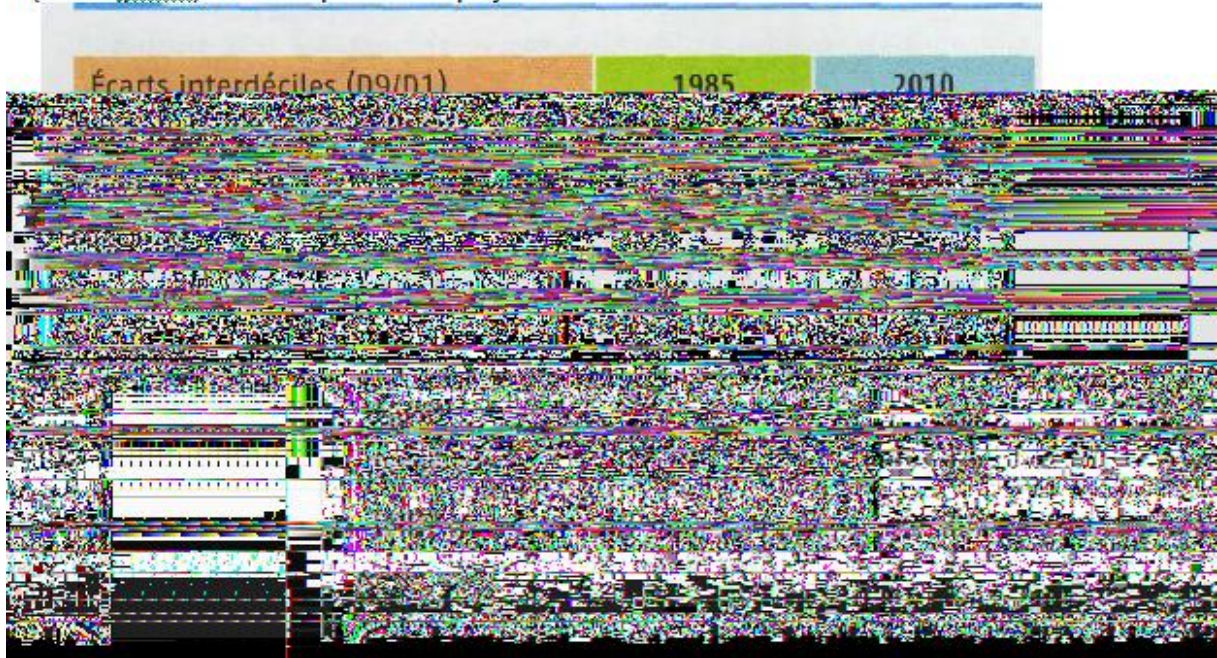
En 1970, les 10% les plus riches avaient un niveau de vie 4,6 fois supérieur au 10 % les plus pauvres.

2/ Périodisez l'évolution des inégalités en France depuis 1970.

70's : forte chute des inégalités (Rapport interdécile : - 1pt)

Baisse se poursuit jusque 2005 : en 2005 les 10% les plus riches avaient un niveau de vie 3,2 fois supérieur au 10 % les plus pauvres. A partir de 2005 : de nouveau une hausse des inégalités pour atteindre 3,5 ie niveau de 1979.

Document 14 : Les inégalités de répartition de revenu dans l'UE de 2005 à 2010 (doc.2,p290) et dans plusieurs pays de l'OCDE de 1985 à 2010



1) Comment se situe la France par rapport aux pays de l'Union européenne en 2010 ? (doc.2, p.290)

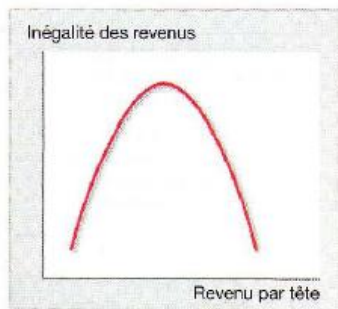
D'après Eurostat, pour l'UE à 27, le rapport interquintile est de 5, pour la France il est de 4,5 donc un peu moins élevé. Parmi les pays plus inégalitaires on retrouve l'Espagne, la Lettonie et le Royaume-Uni. Les pays les moins inégalitaires sont la Slovaquie, le Danemark, la France et l'Allemagne.

En effet, d'après Eurostat, en 2010, en Espagne, les 20% des ménages les plus riches ont un revenu 7 fois supérieur au 20% des ménages les plus pauvres alors qu'en France, les 20% des ménages les plus riches ont un revenu 4,5 fois supérieur au 20% des ménages les plus pauvres.

2) Comment les inégalités de revenus ont-elles évolué en France entre 1985 et 2010 ? Comparez avec les autres pays de l'OCDE.

Comme nous l'avons vu précédemment, les inégalités de revenus restent stables depuis les années 1980/1990 en France alors qu'aux États-Unis elles progressent, au Royaume-Uni, au Japon, en Italie (aussi au Danemark mais reste plus faible).

## Note :

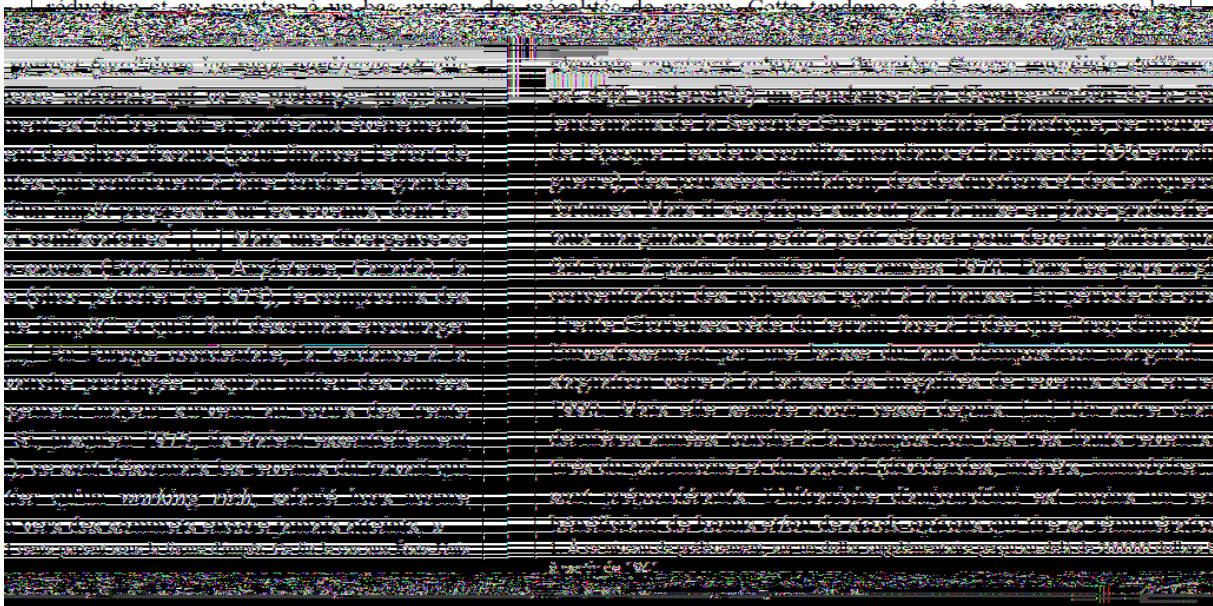


Le mouvement de hausse (xx<sup>e</sup> siècle) puis de baisse (xx<sup>e</sup> siècle) des inégalités dans les pays développés a conduit Simon Kuznets, prix Nobel d'économie en 1955, à formuler en 1955 une relation statistique entre niveau de développement (en abscisses) et inégalités de revenu (en ordonnées).

Plus vérifiés pour certains pays développés comme les Etats-Unis....

### **Document 15 : Comment s'expliquent ces tendances ?**

« L'explosion actuelle des hauts revenus rompt avec la tendance, affirmée tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, à la réduction et au maintien à un bas niveau des inégalités de revenu. Cette tendance a été expliquée par les



1) Expliquez l'atténuation des inégalités de revenus jusqu'aux années 1970.

*Cette mutation résulte d'une déconcentration du patrimoine liée à trois facteurs principaux : la destruction physique du capital lors des deux guerres mondiales, l'instauration d'une fiscalité plus progressive et d'une taxation des successions. Parallèlement à ce déclin de la concentration du patrimoine, on observe une forte augmentation du niveau de vie moyen, notamment pendant les Trente Glorieuses.*

2) Comment expliquer les évolutions opposées des pays anglo-saxons et de l'Europe continentale à partir des années 1970 ?

*A partir des années 1970, dans les pays anglo-saxons, les prélèvements obligatoires sont moins importants donc moins de redistribution. Ce qui explique, une hausse des inégalités de revenus dans ces pays à partir des années 1970/1980.*

→ Donc plus la redistribution est forte, plus les inégalités de revenus sont faibles (cf. cours de première : la redistribution réduit les inégalités en France).

**Revenus de transfert (lexique première) : les revenus issus des mécanismes de la redistribution (prestations sociales + prestations de services publics ).**

3) Expliquez la phrase soulignée.

Avant 1975, les hauts revenus sont essentiellement composés des revenus du patrimoine (dividende, immobiliers, intérêts), après cette date, les hauts revenus sont composés surtout des revenus du travail (cf. note prof). Thomas Piketty conclut à un basculement de la société française d'une « société de rentiers » à une « société de cadres ».

**Transition** : les inégalités relatives (rapport interdécile) ont baissé et stagne depuis quelques années, mais nous avons constaté une forte progression des hauts revenus, comment a progressé l'écart entre les plus hauts et les plus bas revenus ?

Depuis le début du XXe siècle, on observe une diminution des inégalités de revenus dans la plupart des pays développés. La disparité des salaires entre PCS ou entre hommes et femmes a diminué. La dispersion des revenus entre le premier et le dernier décile a également diminué entre les années 1910 et les années 1980. En 1913, les 10% des ménages français les plus riches touchaient 45% du total des revenus et 30% en 1945. Cette baisse a été initiée par la crise de 1929. Cependant, en France, les inégalités ont à nouveau augmenté pendant les trente glorieuses. Elles n'ont diminué qu'après 1968.

– Une réduction des inégalités économiques à long terme

a) – La réduction des inégalités de revenus

Ceci semble conforme à la loi de Kuznets selon laquelle lorsqu'un pays démarre, les inégalités s'accroissent dans un premier temps puis elles diminuent. Ceci prend la forme d'une courbe en U renversé. Lors des révolutions industrielles, les inégalités économiques augmentent car il n'existe pas de règles sociales limitant les appétits individuels d'enrichissement. C'est ce que l'on observe dans les pays émergents où les inégalités augmentent rapidement. Ensuite, elles diminuent car les travailleurs acquièrent des droits sociaux et parce que l'Etat intervient au nom de la cohésion sociale.

A la suite des travaux de Tomas Piketty, Emmanuel Saez et Camille Landais, on peut donner plusieurs explications à cette baisse de l'inégalité des revenus à long terme :

☐ Les crises économiques provoquent krach boursier, faillite bancaire, faillite d'entreprises, qui diminuent la valeur du patrimoine des plus riches et des revenus qu'ils peuvent en tirer. Ainsi, les Etats-Unis ne comptaient plus fin 2008 que 6,7 millions de millionnaires, contre 9,2 millions un an plus tôt.

☐ Les guerres détruisent également une partie du patrimoine économique. Or, les riches ont plus à perdre dans ces destructions que les pauvres.

☐ Les luttes sociales ont également un rôle dans la réduction des inégalités car elles portent sur le partage de la valeur ajoutée. Les grands conflits sociaux comme ceux de 1936 ou de 1968, ont abouti, en France, à un partage plus favorable aux salariés et à une réduction des inégalités de revenus.

☐ L'impôt progressif, dont le taux augmente plus que proportionnellement aux revenus, diminue le revenu disponible des riches et bloque une partie de l'accumulation de patrimoines qui fournit des revenus supplémentaires aux revenus d'activité. L'économiste Thomas Piketty rappelle que Roosevelt, à peine arrivé à la Maison Blanche, avait plus que doublé le taux marginal de l'impôt fédéral sur le revenu applicable aux plus

riches, le faisant passer de 25 % à 63 %, avant de le porter à 91 % en 1941. Il était resté supérieur à 70 % jusqu'au début des années 1980 et jusqu'à ce que Reagan le ramène autour de 30 %.

☒ L'Etat-providence qui met en place un salaire minimum, des revenus d'assurance et des revenus d'assistance pour corriger l'instabilité des revenus et pour augmenter les revenus des plus pauvres.

Montant moyen du revenu annuel, des prélèvements et des prestations pour un individu en France

En France, en 2008, un individu qui fait partie des 20% les plus riches gagne en moyenne 7,5 fois plus que l'individu qui fait partie des 20% les plus pauvres. Les impôts et les cotisations sociales corrigent légèrement cette inégalité puisque qu'après ces prélèvements obligatoires l'individu, qui fait partie des 20% les plus riches, gagne en moyenne 6,9 fois plus que celui qui fait partie des 20% les plus pauvres.

☒ Mais ce sont les prestations sociales qui réduisent le plus les inégalités. Les prestations sans conditions de

ressources (allocations familiales, allocation pour garde d'enfant...) ne modifient pas beaucoup les écarts car les 20% les plus pauvres touchent 2,1 fois plus que les 20% les plus riches. En revanche, les prestations réservées à ceux dont les ressources sont insuffisantes (allocation logement, bourses scolaires, RSA...) diminuent fortement les inégalités puisque les 20% les plus pauvres reçoivent en moyenne 2 890 euros contre 40 euros pour les 20% les plus riches.

☒ Au total, après redistribution de l'Etat et de la Sécurité sociale, l'individu, qui fait partie des 20% les plus riches, dispose d'un revenu disponible 4,43 fois plus important que l'individu appartenant aux 20% les plus pauvres. La redistribution a augmenté de 47% le revenu de départ de celui qui fait partie des plus pauvres et a diminué de 12,6% le revenu de celui qui appartient au 20% les plus riches.

#### **b) – La réduction des inégalités de salaire**

1. En France, si l'on se place sur longue période et que l'on observe le rapport entre le salaire maximum des 10 % les mieux rémunérés et le salaire maximum des 10 % les moins bien payés, les inégalités ont augmenté entre les années 1950 et le milieu des années 1960. En 1951, le salarié le moins payé des 10% des salariés les plus riches gagnait 3,4 fois plus que le salarié le mieux payé des 10% des salariés les plus pauvres. Quinze ans plus tard cet écart inter-décile s'élevait à 4,2. Depuis, les inégalités salariales ont nettement diminué. Les mieux payés touchaient quatre fois plus en 1966 contre trois fois plus en 2009. Cette période est notamment marquée par les accords de Grenelle de 1968 qui débouchent sur une hausse de 35 % du salaire minimum garanti (le Smig à l'époque). En effet, l'écart entre les salaires reste faible : ceux-ci sont protégés par un SMIC assez élevé (équivalent au double du RSA, environ) et aussi par des grilles salariales qui encadrent l'évolution des salaires et empêchent l'apparition de trop grandes inégalités.

### **Une réduction des inégalités sociales à long terme**

#### **a) – La réduction des inégalités de genre**

1. Les inégalités ne peuvent se résumer à des inégalités économiques. Les inégalités sont aussi sociales. Elles sont extrêmement nombreuses et variées, et il serait impossible de toutes les répertorier : inégalités à l'école, inégalités entre hommes et femmes, inégalités régionales ou entre quartiers, inégalités face à la mort... Là aussi, on observe une réduction des inégalités sociales à long terme.

2. Les inégalités entre les hommes et les femmes se sont également atténuées à long terme. On peut l'observer à différents niveaux :

☒ Au niveau économique, les femmes ont investi massivement le travail salarié. L'écart entre le travail professionnel masculin et le travail professionnel féminin s'est réduit. Les femmes n'ont plus besoin de demander l'autorisation de leur mari pour travailler (1965) et peuvent jouir librement de leurs revenus. Elles ont investi des métiers qui étaient autrefois quasi exclusivement masculins (médecin, conducteur de bus, armée...). Les femmes, qui gagnaient en moyenne un tiers de moins que les hommes en 1951, ont réduit cet écart à un cinquième en 2011.

Au niveau juridique, les femmes se sont émancipées de l'autorité masculine. Elles sont devenues peu à peu autonomes et responsables vis-à-vis des parents, du mari et des enfants. Avec l'accès aux moyens contraceptifs modernes (1967) et le droit à l'avortement (1975), les femmes ont pu dissocier sexualité et procréation. Elles ont pu gérer leur calendrier des naissances en fonction de leurs études et de leur carrière professionnelle. Elles ont obtenu l'égalité en matière d'autorité parentale (1970), le droit de divorcer par consentement mutuel (1975) et le droit de dénoncer la violence conjugale (1994).

☒ Au niveau politique, les femmes deviennent peu à peu des citoyennes comme les autres. Elles ont acquis le droit de vote en 1944 bien après d'autres pays. Avec la loi sur la parité (1999), elles accèdent aux postes politiques.

Cette réduction des écarts entre hommes et femmes peut être attribuée :

- ✓ A la réussite des filles à l'école : elles poursuivent leur scolarité plus longtemps que les garçons et ont plus de diplômes ce qui les incite à s'engager dans la vie active et avoir plus d'ambition. Le modèle de la femme active a dévalorisé celui de la femme au foyer.
- ✓ Aux mouvements féministes : ils ont mené des combats syndicaux et politiques pour obtenir les mêmes droits que les hommes et pour faire reculer les discriminations sexistes.
- ✓ A l'Etat qui a dû légiférer pour satisfaire cet idéal égalitaire : afin ne pas perdre la voix des électrices, les gouvernements se sont emparés du thème de l'égalité entre hommes et femmes (loi sur la contraception et l'avortement, égalité parentale, loi sur la parité en politique, création d'un secrétaire d'Etat à la condition féminine, loi sur la parité politique, nomination de ministres femmes...).

#### **b) – La réduction des inégalités scolaires**

4. L'école s'est démocratisée. L'école participe à la démocratisation de la société d'une part parce qu'elle transmet des connaissances qui compensent les handicaps culturels de ceux qui ne sont pas nés dans des milieux culturellement favorisés et d'autre part parce qu'elle sélectionne les individus en fonction de leurs résultats et non en fonction de leur origine sociale pour dégager une élite républicaine. Pour réaliser ces idéaux, l'Etat a :

- Augmenté considérablement les dépenses consacrées à l'éducation pour le secondaire et le supérieur.
  - Fixé (en 1995) des objectifs ambitieux de réussite : 80% d'une génération au niveau bac.
  - Multiplié avec l'aide des régions le nombre de lycées et d'universités.
  - Incité les parents et les élèves à la poursuite des études (gratuité des livres scolaires, commissions d'appel des décisions...).
- ✓ Cet effort de l'Etat s'est traduit par une démocratisation quantitative : le nombre de bachelier a ainsi été multiplié par 17,7 entre 1951 et 2011. Le nombre de bacheliers généraux a doublé depuis 1965 et les baccalauréats technologiques et professionnels ont permis d'amener au niveau bac des élèves qui étaient autrefois dirigés plus rapidement vers la vie active.

#### **c) – Comment peut-on expliquer cette réduction des inégalités sociales ?**

5. Pour Tocqueville, on devrait assister à un rapprochement des niveaux et des modes de vie entre les individus, même s'il pense que l'égalité absolue est inenvisageable. Plusieurs mécanismes poussent les sociétés démocratiques vers cette égalité :

- ✓ La « passion pour l'égalité » : dans une société où tous les individus sont égaux en droit, les inégalités, surtout lorsqu'elles apparaissent injustes, sont insupportables. Elles provoquent une « frustration relative » qui pousse les individus à agir pour les réduire. Les inégalités sont moins légitimes dans les sociétés égalitaires que dans les sociétés inégalitaires. Par exemple, l'école aujourd'hui est beaucoup moins inégalitaire qu'elle ne l'était au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et pourtant, elle est bien plus critiquée sur le plan de l'égalité des chances qu'il y a 40 ans. La passion pour l'égalité qu'on retrouve en France vient, selon Tocqueville, de l'existence passée de privilèges. La monarchie absolue y a été renversée parce que c'était le pays d'Europe où les conditions socioéconomiques avaient déjà commencé à se rapprocher les unes des autres. En Amérique, où tous les individus étaient, dès le départ, égaux en droit, cette passion pour l'égalité serait moins partagée.
- ✓ La moyennisation de la société : dans une société démocratique, l'information sur les modes de vie des classes sociales aisées devient accessible. Les milieux populaires peuvent ainsi essayer d'imiter les riches sans avoir les mêmes moyens (le tourisme de masse, par exemple). Les classes sociales ont donc tendance à se rapprocher et à se fondre dans une vaste classe moyenne comme le pensait Henri Mendras.

✓ La mobilité sociale : si la société démocratique assure l'égalité des chances, il n'y a plus transmission héréditaire des positions sociales. Les postes élevés dans la hiérarchie vont devenir accessible aux plus méritants quelque soit leur origine sociale. La culture de classe aura plus de mal à se transmettre et les individus, au cours de leur vie ou d'une génération à une autre, pourront connaître des mobilités sociales ascendantes ou descendantes qui les rapprocheront.

✓ La « destruction créatrice » : la liberté d'entreprendre et d'innover, la concurrence qui l'accompagne, ont le pouvoir de remettre en cause les situations acquises. Les fortunes traditionnelles peuvent périr et de nouveaux riches peuvent apparaître. Le processus de destruction créatrice remet en cause les positions sociales de façon assez régulière.

✓ L'Etat-Providence : l'impôt progressif, dont le taux croît avec le revenu, frappe davantage les riches et bloque l'accumulation des richesses. Il permet une redistribution aux plus pauvres par le biais des revenus d'assistance ou des prestations universelles, ce qui va réduire les inégalités.

6. Cependant, cette passion pour l'égalité engendre des risques pour la démocratie. Elle présente plusieurs effets pervers.

✓ L'individualisme et le repli sur la sphère privée : les sociétés démocratiques rendent les individus individualistes et matérialistes. Chacun cherche à améliorer sa situation matérielle. On s'isole alors de ses concitoyens et se retire à l'écart avec sa famille et ses amis. On assiste donc à un repli sur la sphère privée. D'où une perte du sens civique et un affaiblissement du fonctionnement de la démocratie.

- De 1970 à 1984, les inégalités se réduisent sous les effets de l'indexation du SMIC sur la croissance économique, de l'augmentation des pensions retraites et de la mise en place de minima sociaux.

- De 1984 au milieu des années 2000, on constate un essoufflement très net du processus de réduction des inégalités économiques : le rapport interdécile (D9/D1) du revenu disponible des ménages décroît, mais à un rythme progressivement plus faible (on observe même, selon les sources, une augmentation de ce rapport sur certaines années). Cette vue globale masque cependant des différences importantes selon le niveau des déciles. Ainsi, de 1996 à 2007, la part du revenu disponible total détenu par les personnes situées entre le 2<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> déciles a diminué, si bien que les catégories intermédiaires se sont faites à la fois « rattraper par le bas et distancer par le haut » de la distribution, ces données sont confirmées par le fait que le rapport entre le niveau de vie médian et le niveau de vie moyen diminue depuis 1996. Sur cette période, la France fait malgré tout partie des rares pays dans lesquels les inégalités de revenu (mesurée par le coefficient de Gini) ont diminué contrairement à la plupart des pays de l'OCDE.

- Depuis 2004, on observe en France une accentuation des inégalités de niveau de vie

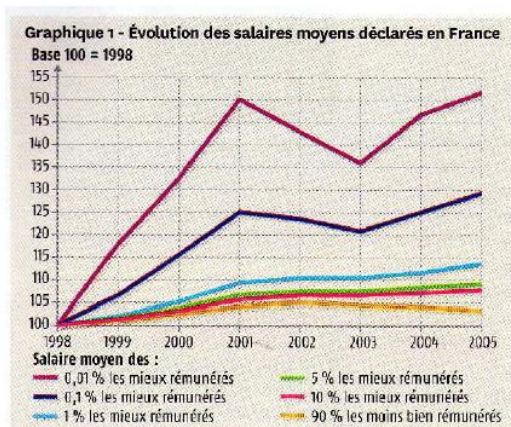
« par le haut » de la distribution : comparativement aux évolutions des revenus moyens et médians, celle des revenus les plus élevés est beaucoup plus forte. Deux facteurs sont à l'origine de cette situation. D'une part, les revenus du patrimoine, qui représentent une part importante des revenus des ménages les plus riches, ont fortement augmenté. D'autre part, les très hauts revenus salariaux ont explosé (stock-options, intéressements, etc.).

Une autre dimension importante de l'évolution des inégalités économiques est l'accroissement entre 2004 et 2010 des inégalités de patrimoine. La distribution des patrimoines demeure nettement plus concentrée que celle des revenus.

Cette rupture importante dans la dynamique de réduction des inégalités économiques s'observe dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Elle se manifeste toutefois à des niveaux et à des rythmes différents. L'accentuation des inégalités est en particulier plus précoce parmi les pays anglo-saxons. Les inégalités de revenu sont plus faibles parmi les pays nordiques et les pays d'Europe continentale et plus élevées parmi les pays anglo-saxons et les pays du Sud de l'Europe.

## B) Mais des inégalités qui persistent

### Document 16 : Evolution des salaires moyens depuis 1998



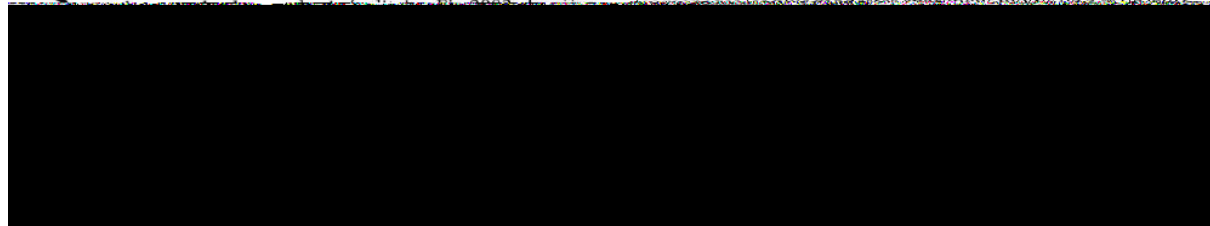
C. Landais, « Les hauts revenus en France (1998-2006) : une explosion des inégalités ? », Ecole d'Economie de Paris, 2007.

→ **Q°**) Comment progressent les inégalités de salaires de 1998 à 2008 ?

Les inégalités salariales se sont aggravées car le salaire des plus riches à progresser plus vite que le salaire des plus pauvres. En effet, en France, le 1% des mieux payés (250 000 salariés) ont vu leur salaire augmenter de 14% , les 0,1% des mieux payés (25 000 salariés) ont eu une augmentation de 29% et les 0,01% les mieux payés (2 500 salariés) une augmentation de 21%. Alors que les 90% les moins bien rémunérés ont eu une augmentation de 4,6% sur la même période.

### Document 17 : Les inégalités de patrimoine augmente (doc.4, p317 hachette )

Si le patrimoine des Français a augmenté, sa répartition est distorsion et a un effet cumulatif sur le patrimoine : tandis que



1) Comment ont évolué les inégalités de patrimoine depuis les dix dernières années ?

Les inégalités de patrimoine ont augmenté depuis 10 ans (voir note prof) , le patrimoine des Français a augmenté mais ce sont les français les plus riches qui en ont profité. 1% des plus riches possèdent 13% du patrimoine total.

2) Comment expliquer ces différences ?

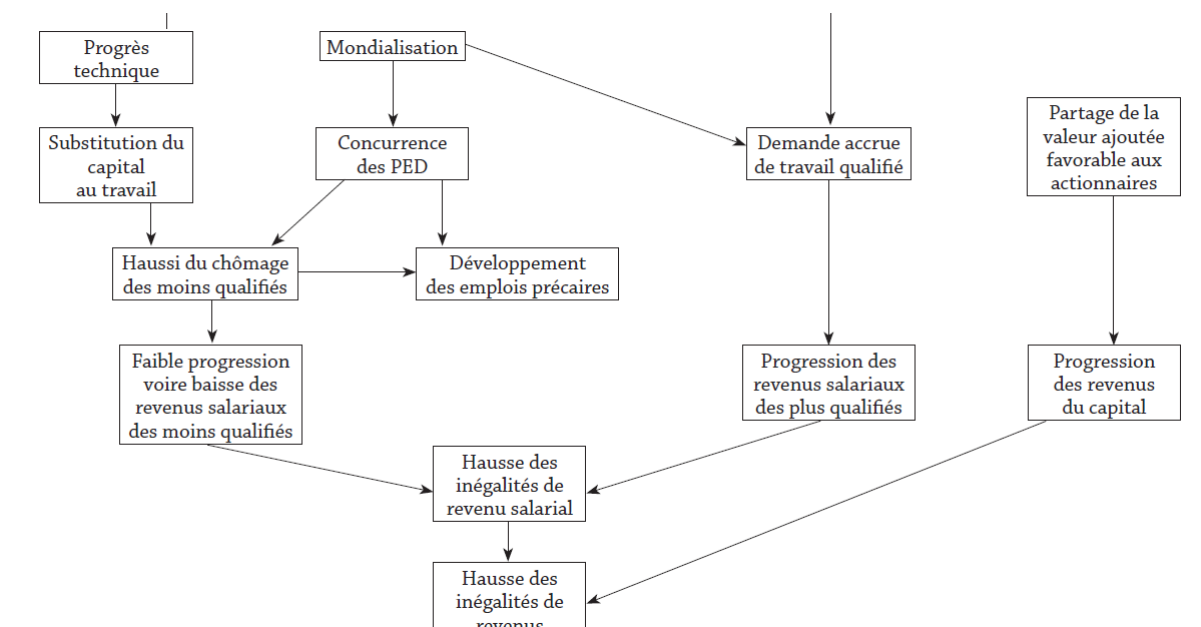
Le taux d'épargne tend à augmenter avec le revenu, or l'écart entre les revenus les plus hauts et les plus faibles a augmenté depuis les années 1990.

## Entraînement

**Question de cours.** Le patrimoine est plus concentré que le revenu. En effet, le patrimoine s'accumule au cours du temps, et se transmet de génération en génération. La reproduction sociale favorise ici la concentration du patrimoine. Les actifs à hauts revenus ont des ascendants à hauts revenus et à patrimoine élevé. Les premiers héritent des seconds et, grâce à leurs revenus d'activité et du patrimoine, accroissent à leur tour le patrimoine qu'ils transmettront à la génération suivante.

**Synthèse.** Au cours des vingt dernières années, les écarts de revenus et de patrimoine entre catégories extrêmes se sont accrues.

Ainsi, entre 1996 et 2007, les salaires du top 100 des cadres de la finance ont été multipliés par 10 environ ; le Smic mensuel brut n'a, lui, augmenté que de 31 % sur la période (doc. 2). Les inégalités de revenus salariaux s'accroissent, car les évolutions en cours tendent à pénaliser le travail peu qualifié par rapport au travail qualifié. Il en va ainsi du progrès technique et de la mondialisation. Cela se traduit par une hausse du chômage des moins qualifiés (pour lequel la flexibilité a pu être présentée comme une solution), mais aussi par une pression à la baisse sur les rémunérations (doc. 3). Parallèlement, à partir des années 1980, le partage de la valeur ajoutée est devenu plus favorable aux entreprises. Au sein de l'EBE, la part des revenus versés aux actionnaires a elle-même augmenté. Or, l'essentiel des actions est possédé par les titulaires de hauts revenus. Ce sont donc eux qui bénéficient principalement de ces évolutions (doc. 3). Non seulement les revenus du patrimoine augmentent, mais le patrimoine lui-même s'est valorisé, qu'il s'agisse des biens mobiliers ou immobiliers. Or, ce patrimoine est fortement concentré, les inégalités de patrimoine augmentent donc (doc. 4).



S'il apparaît évident que le ralentissement de la croissance (cf. chapitre UE) a contraint

l'évolution des revenus et a renforcé les inégalités face à l'emploi, l'analyse des autres facteurs à l'origine du retour des inégalités économiques au sein des pays développés est l'objet de nombreuses controverses et d'études aux résultats parfois contradictoires. Les tests économétriques sur les effets de la mondialisation, du progrès technique ou bien des politiques d'assouplissement des marchés du travail ne permettent pas de trancher unilatéralement sur leur responsabilité dans l'inversion de la dynamique des inégalités. D'autres facteurs ont une causalité plus avérée. Il s'agit notamment de la progression des revenus du capital (qui restent fortement concentrés parmi les hauts revenus) et de la perte d'efficacité redistributive de la fiscalité et des dispositifs de protection sociale (moins de progressivité des prélèvements, durcissement des conditions d'accès aux prestations sociales)

### C) Vers de nouvelles inégalités ?

#### **Document 18 : Les transformations du marché du travail à l'origine de nouvelles**

#### **inégalités ? (doc2 p 292 )**

1) Que veut dire Serge Paugam en parlant des « inégalités traditionnelles » ?

Les inégalités traditionnelles correspondent à la hiérarchie des revenus (inégalités de conditions de vie selon les catégories socioprofessionnelles par exemple) qui se maintiennent voire s'accroissent.

2) Pourquoi les PCS connaissent des limites dans l'appréciation des inégalités aujourd'hui ?

On observe un élargissement du champ des inégalités, il s'agit notamment d'inégalités intracatégorielles

qui procèdent d'une « requalification de différences à l'intérieur de catégories auparavant jugées homogènes » Ainsi, « les inégalités sont devenues « fractales », elles se répliquent au sein de chaque catégorie en fonction de dimensions nouvelles ». Par exemple, les conditions d'insertion professionnelle – à niveau de qualification égal ou au sein d'une même catégorie sociale – peuvent être très différentes. Les enquêtes sociologiques démontrent alors que « le type d'intégration professionnelle a un meilleur pouvoir explicatif que la catégorie socioprofessionnelle pour tout ce qui relève de l'état de bien-être général (dans sa dimension physique, mentale et sociale) ».

Polarisation du marché du travail avec les « insiders » et « outsiders », les « bons » et les « mauvais » emplois, donc au sein d'une même catégorie, on observe des différences.

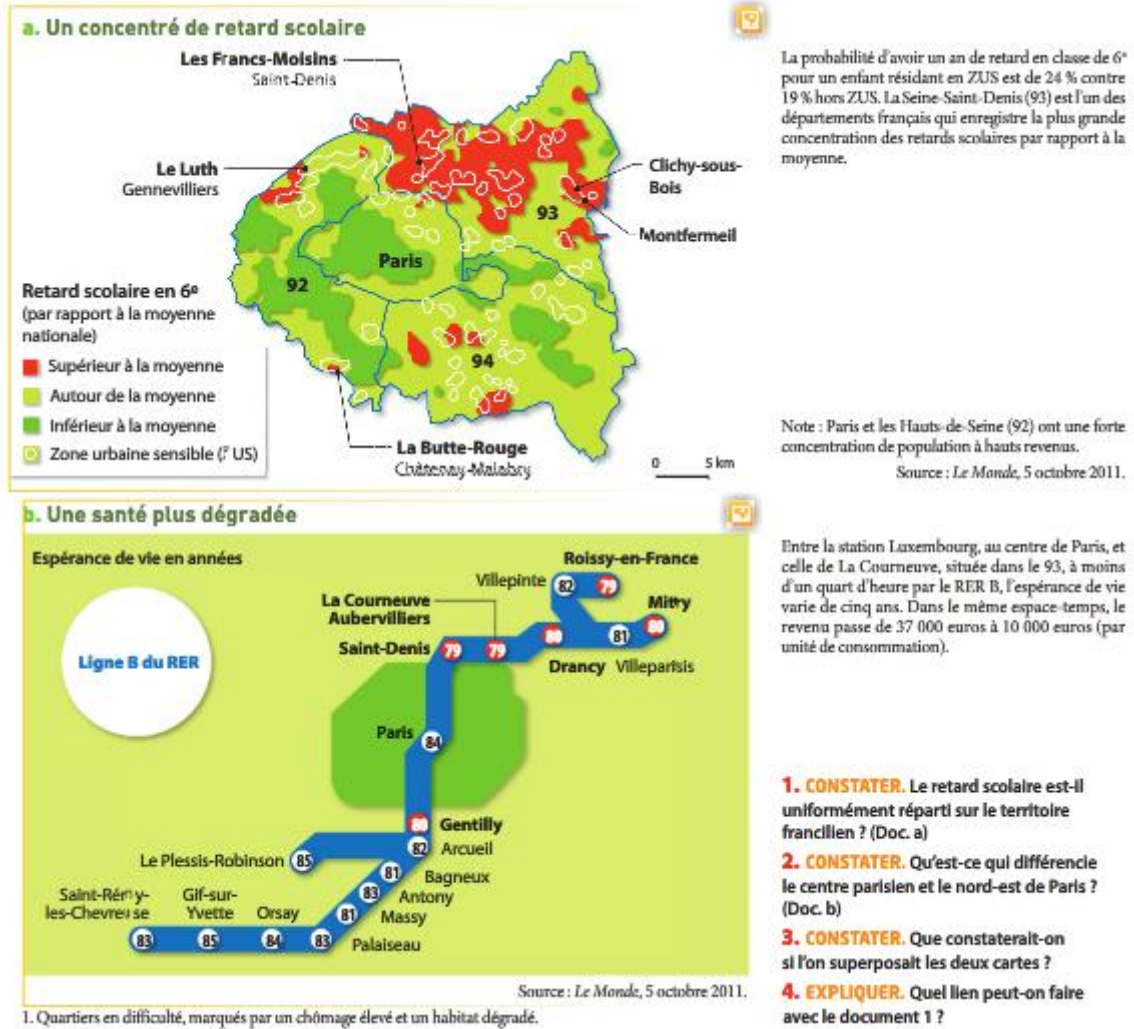
« Crise de la société salariale » de Robert Castel du à la précarisation des salariés, chômage de longue durée, augmentation des temps partiels, CDD...

Remarque : L'observation de l'émergence de nouvelles formes d'inégalités ne doit pas occulter la persistance des inégalités « traditionnelles ».

3) Quelles sont les nouvelles formes d'inégalités qui transcendent les catégories socioprofessionnelles ?

Ces nouvelles inégalités sont plus visibles, elles sont liées aux nouveaux facteurs de différenciations sociales (cf. chapitre structure sociale) : inégalités générationnelles, inégalités spatiales, inégalités selon la nationalité et l'origine ethnique, etc

Document 19: Les inégalités spatiales s'accroissent (doc.2, p320 Hachette )



Doc. 2 • Les zones urbaines sensibles cumulent les handicaps

1. Le retard scolaire se concentre principalement sur le nord est de l'Île-de-France, tandis que Paris et l'Ouest parisien sont largement épargnés. On peut voir parallèlement que Paris et l'Ouest parisien ont très peu de zones urbaines sensibles sur leur territoire. A contrario, ces ZUS sont nombreuses dans le Nord-Est parisien. (La superposition est cependant imparfaite, voir le cas du 94.)
2. Le document b permet d'observer les différences d'espérance de vie en fonction de la commune de résidence. Lorsque l'on sort du territoire parisien en direction du nord-est, l'espérance de vie est plus faible.
3. En superposant les deux cartes, on constaterait que certains territoires cumulent les avantages : revenus élevés, peu de ZUS, bonne espérance de vie, peu de retard scolaire : c'est Paris et l'Ouest parisien. Par contre, d'autres territoires cumulent les handicaps : le 93 en particulier.

4. On retrouve ici l'idée que les inégalités se développent au niveau des territoires locaux entre les communes, mais aussi à l'intérieur de ces dernières.

1) Le retard scolaire est-il uniformément réparti sur le territoire francilien ?

*Non, on observe qu'il se concentre en banlieue et surtout dans le 93, alors qu'à Paris, la probabilité d'avoir un retard scolaire est inférieure à la moyenne.*

2) Comparez l'espérance de vie à Paris et en banlieue.

*L'espérance de vie est de 84 ans à Paris contre 79ans (5 ans de différence) dans le 93.*

3) Quelle est l'inégalité mise en évidence ici ?

*Inégalité du territoire : cf. La nouvelle critique sociale, La république des idées, Laurent Davezies et Pierre Veltz, 2006.*

### › Synthèse › Synthèse : De nouvelles formes d'inégalités

Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon suggère qu'on assiste à un « **nouvel âge des inégalités** » : aux inégalités traditionnelles s'ajoutent de nouvelles formes d'inégalités. Les inégalités traditionnelles persistent, elles sont basées sur les hiérarchies des revenus (inégalités de conditions de vie selon les catégories socioprofessionnelles par exemple). Mais la segmentation du marché du travail (cf. polarisation), la précarisation des salariés, la hausse du chômage font que l'on observe des inégalités au sein même d'une catégorie sociale. Il apparaît donc de nouvelles inégalités basées sur de nouveaux facteurs de différenciations sociales : inégalités spatiales, inégalités selon la nationalité et l'origine ethnique, inégalités générationnelles, etc..

■ Une société est toujours en mouvement et ce mouvement peut être simultanément porteur d'une réduction de certaines inégalités et de l'émergence de nouvelles. Ainsi, les transformations de l'emploi ont favorisé l'apparition d'inégalités intracatégorielles. Le chômage et la précarité menacent désormais chaque actif occupé, tandis que la responsabilité de son parcours devient de plus en plus individuelle. Dans chaque catégorie, les inégalités opposent les victimes de la précarité et du chômage à ceux qui ont su conserver leurs emplois.

■ D'autres transformations émergent dans la société contemporaine. Le progrès technique, à travers notamment le développement des moyens de communication, a favorisé l'intégration du territoire national. Mais, si les inégalités régionales déclinent, les inégalités à l'intérieur de l'espace urbain semblent s'accroître. La hausse du prix de l'immobilier mais aussi l'histoire du logement social ont poussé en périphérie des grandes agglomérations les classes populaires et une partie des classes moyennes. Il en va de même des inégalités d'accès aux nouvelles technologies, pour lesquelles l'âge et le diplôme constituent des facteurs discriminants.